

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 24, 2024

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 6:30 p.m. [ET] to consider Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms).

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting, everyone. Thanks for coming out this evening.

Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please take note of the following preventative measures in place to protect the health and safety of all participants, including our interpreters.

If possible, ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Only use the approved black earpiece. Keep your earpiece away from all microphones at all times. When you are not using your earpiece, place it face down on the sticker on the table. Thank you all for your cooperation.

I would like to begin by welcoming members of the committee and our witnesses, both in person and online, as well as those watching this meeting on the internet. My name is Rob Black, a senator from Ontario and chair of this committee.

Before we hear from the witnesses, I would like to start by asking the senators around the table to introduce themselves.

Senator Simons: Hello, I'm Paula Simons from Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Sorensen: Karen Sorensen from Alberta, Treaty 7 territory.

Senator McNair: John McNair, New Brunswick.

Senator Burey: Sharon Burey, Ontario.

[*Translation*]

Senator Oudar: Manuelle Oudar, Quebec.

[*English*]

Senator Klyne: Marty Klyne, senator from Saskatchewan, Treaty 4 territory.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 24 septembre 2024

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles).

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite la bienvenue à tout le monde à la réunion. Je vous remercie d'être venus, ce soir.

Avant de commencer, j'aimerais demander à toutes les sénatrices et à tous les sénateurs ainsi qu'aux autres participants présents de consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices sur la prévention des incidents de rétroaction acoustique. Veuillez prendre note des mesures préventives suivantes mises en place pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes.

Dans la mesure du possible, assoyez-vous de manière à augmenter la distance entre les microphones. Utilisez uniquement les oreillettes noires approuvées. Tenez votre oreillette éloignée de tous les microphones en tout temps. Quand vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la face vers le bas sur l'autocollant sur la table. Je vous remercie tous de votre coopération.

J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité et à nos témoins, en personne et en ligne, ainsi qu'à ceux qui regardent la réunion sur Internet. Je m'appelle Rob Black, je suis sénateur de l'Ontario et président de ce comité.

Avant d'entendre les témoins, j'aimerais commencer par demander aux sénatrices et aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Simons : Bonjour, je suis Paula Simons, de l'Alberta, territoire du Traité n° 6.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de l'Alberta, territoire du Traité n° 7.

Le sénateur McNair : John McNair, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Burey : Sharon Burey, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, sénateur de la Saskatchewan, territoire du Traité n° 4.

[Translation]

Senator Dalphond: Pierre J. Dalphond, senatorial division of De Lorimier, in Quebec.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc, Quebec.

[English]

Senator Pate: Kim Pate. I live in the unceded, unsundered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

Senator McBean: Marnie McBean, Ontario.

Senator Richards: Dave Richards, New Brunswick.

The Chair: Thank you. I want to welcome our new clerk, Raymond St. Martin. It's great to have you with us. We look forward to working with you.

Today, the committee continues its examination of Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms). On our first panel, we will be hearing from government officials on this bill. We welcome, from Agriculture and Agri-Food Canada, Donald Boucher, Director General, Sector Development and Analysis Directorate, Market and Industry Service Branch. From the Canadian Food Inspection Agency, we welcome Dr. Mary Jane Ireland, Executive Director, Chief Veterinary Officer for Canada and Delegate to the World Organisation for Animal Health, or WOA; and via video conference, Rick James-Davies, Director General, Western Operations.

Welcome, witnesses. We appreciate your being here. We will begin by hearing from Agriculture and Agri-Food Canada, or AAFC, followed by the Canadian Food Inspection Agency, or CFIA. You each have five minutes for your presentations. When you have one minute left, I'll put up my hand. At 30 seconds, I'll put up the second hand. That means it's time to wrap things up.

Donald Boucher, Director General, Sector Development and Analysis, Agriculture and Agri-Food Canada: Honourable senators, I would like to thank you for the opportunity to appear before this committee to discuss animal biosecurity. This is an extremely important component of animal health and of the Canadian agriculture sector more broadly.

Agriculture and Agri-Food Canada supports the sector from the farmer to the consumer, and from the farm to global markets. Biosecurity is essential through all phases of producing, processing and marketing farm, food and agri-based products. The department works closely with provincial and territorial

[Français]

Le sénateur Dalphond : Pierre J. Dalphond, division sénatoriale De Lorimier, au Québec.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Kim Pate. J'habite sur le territoire non cédé et non abandonné des Algonquins Anishinaabeg.

La sénatrice McBean : Marnie McBean, de l'Ontario.

Le sénateur Richards : Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci. J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre nouveau greffier, M. Raymond St. Martin. Nous sommes heureux de vous avoir avec nous. Nous avons hâte de travailler avec vous.

Aujourd'hui, le comité poursuit l'examen du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles). Dans le premier groupe de témoins, nous allons entendre les représentants du gouvernement au sujet de ce projet de loi. Nous accueillons M. Donald Boucher, directeur général, Développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ainsi que Dre Mary Jane Ireland, directrice exécutive, Vétérinaire en chef du Canada, Déléguée de l'Organisation mondiale de la santé animale, ou OMSA, de l'Alberta; et, par vidéoconférence, M. Rick James-Davies, directeur général, Opérations Ouest, tous deux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Bienvenue aux témoins. Nous vous remercions d'être ici. Nous allons d'abord entendre le représentant d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, puis les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou l'ACIA. Vous avez chacun cinq minutes pour présenter vos exposés. Quand il vous reste une minute, je lève la main. Quand il vous reste 30 secondes, je lève la deuxième main. Cela signifie qu'il est temps de conclure.

Donald Boucher, directeur général, Développement et analyse du secteur, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Honorables sénatrices et sénateurs, j'aimerais vous remercier de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité permanent de l'agriculture et des forêts pour discuter de la biosécurité animale, qui est un élément extrêmement important de la santé animale et du secteur agricole canadien en général.

Des producteurs agricoles aux consommateurs et de la ferme aux marchés internationaux, Agriculture et Agroalimentaire Canada soutient le secteur, et la biosécurité est essentielle dans l'ensemble des étapes de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles, alimentaires et agro-

governments to develop and deliver policies, programs and services, some of which pertain directly to biosecurity.

With such a significant animal production sector that feeds Canadians and consumers across the world, as well as providing one in nine Canadian jobs, biosecurity and emergency disease preparedness are critical.

AAFC recognizes the significant impact a large-scale animal disease would have on the sector and the need for governments and industry to work together to both prevent and prepare for these risks. To that end, over the past several years, AAFC, along with the Canadian Food Inspection Agency, has been an active player in establishing and supporting Animal Health Canada, or AHC. The collaborative nature of AHC allows the sector participants to learn from one another and share resources, and provides a cross-sectoral lens to One Health approaches. Federal-provincial-territorial (FPT) and industry preparation for African swine fever and the development of an industry-government collaboration under AHC are good examples of our collaborative efforts.

AAFC recognizes that the risk of disease can be largely mitigated through robust biosecurity standards and protocols. In support of a proactive risk-based approach, significant AAFC funding and resources have been invested in the last 15 years to address biosecurity and emergency disease preparedness, as well as supporting the development of surveillance networks and traceability systems.

Under the Sustainable Canadian Agricultural Partnership, Sustainable CAP, both federal-only and cost-shared programs have helped to protect the health of Canada's animal resources and limit the economic impact of animal health incidents and emergencies. Between 2009 and 2018, AAFC provided financial support to the CFIA to develop voluntary sector-specific national biosecurity standards for animal agriculture with a goal of mitigating risks and limiting the potential impact of animal disease outbreaks. As a result, national biosecurity standards are available for a variety of different farmed animal species and for the transportation of livestock, poultry and dead stock.

In closing, AAFC has demonstrated and will continue to demonstrate a strong commitment to advancing and improving biosecurity. The government continues to work and employ resources that contribute to animal biosecurity preparedness. These initiatives contribute to the sector's sustainability, growth and competitiveness while enhancing resiliency and public trust.

industriels. Le ministère collabore étroitement avec les gouvernements des provinces et des territoires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services, dont certains concernent directement la biosécurité.

Pour un secteur ayant une telle importance économique, qui nourrit les Canadiens et les consommateurs du monde entier et qui procure un emploi sur neuf au Canada, il est essentiel d'assurer la biosécurité et la préparation aux situations d'urgence liées aux maladies.

AAC reconnaît les importantes répercussions que pourrait avoir sur le secteur une écloison de maladie animale à grande échelle, ainsi que la nécessité pour les gouvernements et l'industrie de collaborer pour atténuer les risques et s'y préparer. À cette fin, au cours des dernières années, AAC s'est joint à l'ACIA pour jouer un rôle actif dans la création et le soutien de Santé animale Canada, SAC. La nature collaborative de SAC permet aux intervenants du secteur d'apprendre les uns des autres, de partager des ressources et d'apporter une perspective intersectorielle aux approches « Une seule santé ». La préparation des gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux et de l'industrie à la peste porcine africaine et l'établissement d'une collaboration entre l'industrie et le gouvernement dans le cadre de SAC sont de bons exemples de nos efforts concertés.

AAC reconnaît que le risque de maladie peut être grandement atténué par l'établissement de normes et de protocoles de biosécurité rigoureux. Pour favoriser une approche proactive axée sur les risques, AAC a investi des fonds et des ressources considérables, au cours des 15 dernières années, en vue d'assurer la biosécurité et la préparation aux situations d'urgence liées aux maladies, et de soutenir la mise sur pied de réseaux de surveillance et de systèmes de traçabilité.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, des programmes exclusivement fédéraux et des programmes à frais partagés ont contribué à protéger la santé des ressources animales du Canada et à limiter les répercussions économiques des incidents et des situations d'urgences touchant la santé des animaux. Entre 2009 et 2018, AAC a fourni un soutien financier à l'ACIA pour élaborer des normes de biosécurité nationales volontaires propres au secteur de l'élevage, dans le but d'atténuer les risques et de limiter les effets potentiels des écloisons de maladie animale. Il existe désormais des normes nationales de biosécurité pour un grand nombre d'espèces d'animaux d'élevage ainsi que pour le transport du bétail, de la volaille et des animaux morts.

Pour conclure, AAC a montré sa ferme détermination et continuera à faire progresser et à améliorer la biosécurité. Le gouvernement poursuit ses travaux et continue d'utiliser des ressources contribuant à la préparation en matière de biosécurité animale. Ces initiatives favorisent la durabilité, la croissance et la compétitivité du secteur, tout en renforçant la résilience et la confiance du public.

Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Mary Jane Ireland, Executive Director, Chief Veterinary Officer for Canada and WOAHA Delegate for Canada, Canadian Food Inspection Agency: I am very pleased to appear before this committee as part of your study on the private member's Bill C-275, an Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms).

The CFIA is a science-based regulatory agency and is dedicated to safeguarding animal health, plant health and food safety to enhance the health and well-being of Canadians, the environment and the economy. In this capacity, the CFIA administers and enforces a variety of legislation, which includes the Health of Animals Act, which Bill C-275 seeks to amend.

Last year, I appeared as a witness before the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food during their study of Bill C-275.

To begin, I would like to take a few minutes to outline the objective of the Health of Animals Act and the federal government's role in supporting animal biosecurity. The primary objective of the Health of Animals Act is to protect animals and prevent the transmission of federally regulated animal diseases and toxic substances to both animals and humans.

The CFIA employs highly skilled veterinarians, veterinary inspectors and other inspectors who administer and enforce the Health of Animals Act. Under the act, CFIA inspectors have the authority to conduct inspections, seize and detain animals or things, investigate cases of non-compliance and recommend prosecution where it is appropriate to do so. It is important to note that CFIA inspectors are not peace officers; they do not have the authority to detain persons who violate the Health of Animals Act.

The CFIA works with various stakeholders, including farmers, to help protect animal health and prevent the spread of disease. This includes developing and implementing animal biosecurity measures on a farm. Animal biosecurity is an area of shared responsibility. It involves federal, provincial and territorial governments; industry associations; and farmers.

Federally, the Health of Animals Act and its regulations contain biosecurity-related requirements for federally regulated diseases. For instance, a person cannot bring an infected animal onto a farm. Provinces and territories may also develop and enforce their own biosecurity requirements. Further, provinces and territories provide funding to producers to improve

Merci.

Le président : Merci beaucoup,

Dre Mary Jane Ireland, directrice exécutive, Vétérinaire en chef du Canada, Déléguée de l'OMSA, Agence canadienne d'inspection des aliments : Je suis heureuse de comparaître devant le comité dans le cadre de votre étude du projet de loi d'initiative parlementaire C-275, la Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles).

L'ACIA est un organisme de réglementation à vocation scientifique et veille à la santé des animaux, à la protection des végétaux et à la salubrité des aliments pour améliorer la santé et le bien-être des Canadiens, préserver l'environnement et favoriser l'économie. À ce titre, l'ACIA administre diverses lois et veille à leur application, dont la Loi sur la santé des animaux, que le projet de loi C-275 vise à modifier.

L'an dernier, j'ai témoigné devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le cadre de son étude du projet de loi C-275.

Pour commencer, j'aimerais prendre quelques minutes pour décrire l'objectif de la Loi sur la santé des animaux et le rôle du gouvernement fédéral dans le soutien de la biosécurité animale. Le principal objectif de la Loi sur la santé des animaux est de protéger les animaux et de prévenir la transmission de maladies animales et de substances toxiques réglementées par le gouvernement fédéral aux animaux et aux humains.

L'ACIA emploie des vétérinaires, des inspecteurs vétérinaires et d'autres inspecteurs hautement qualifiés qui administrent et font appliquer la Loi sur la santé des animaux. En vertu de la loi, les inspecteurs de l'ACIA ont le pouvoir d'effectuer des inspections, de saisir et de retenir des animaux ou des objets, d'enquêter sur des cas de non-conformité et de recommander des poursuites lorsqu'il est approprié de le faire. Il est important de noter que les inspecteurs de l'ACIA ne sont pas des agents de la paix. Ils n'ont pas le pouvoir de détenir des personnes qui contreviennent à la Loi sur la santé des animaux.

L'ACIA collabore avec divers intervenants, dont les agriculteurs, pour préserver la santé des animaux et prévenir la propagation de maladies. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de biosécurité animale à la ferme. La biosécurité animale est une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les associations de l'industrie et les agriculteurs.

À l'échelle fédérale, la Loi sur la santé des animaux et son règlement d'application contiennent des exigences en matière de biosécurité pour les maladies réglementées par le gouvernement fédéral. Par exemple, une personne ne peut pas amener un animal infecté dans une ferme. Les provinces et les territoires peuvent également élaborer et faire appliquer leurs propres

biosecurity measures and to support certain disease-control activities.

In addition, the CFIA, industry, academic institutions and provinces and territories have worked together to develop voluntary national biosecurity standards. These standards outline the practices and protocols for farmers to routinely implement to prevent animals from being exposed to disease at the farm level. In Canada, most on-farm biosecurity standards are voluntary, and farmers are responsible for implementing biosecurity standards on their premises.

While on-farm biosecurity standards are voluntary, several industry associations have integrated parts of these standards into their mandatory on-farm programs. This collaborative effort has promoted the use and adherence to on-farm biosecurity measures, and these biosecurity measures, combined with other regulatory requirements, help to reduce the threat of disease spread and maintain market access.

While the objectives of Bill C-275 are commendable, there are a few points I would like to highlight. Almost every province has legislation to address trespassing, and six provinces have passed enhanced private-property legislation to prohibit trespassing at a location where animals are kept. At the federal level, the Criminal Code includes prohibitions related to trespass, such as mischief and breaking and entering. These provisions have been successfully used to convict individuals who have engaged in that type of activity.

Finally, it is important to note from an enforcement perspective that CFIA officials are not peace officers. The police of local jurisdiction would still need to respond to trespassing incidents.

I hope this provides a general overview of the CFIA's role in animal health and biosecurity, as well as some challenges with the current text of the bill. We welcome any questions the committee may have. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much for your testimonies.

Senator Simons: My first question is for Dr. Ireland. Has there ever been a confirmed case of an animal disease outbreak caused by trespassers or protesters, as far as you're aware?

Dr. Ireland: The CFIA is not aware of any confirmed cases of animal disease in Canada due to trespassers.

exigences en matière de biosécurité. De plus, ils fournissent du financement aux producteurs pour qu'ils améliorent les mesures de biosécurité et soutiennent certaines activités de lutte contre les maladies.

Par ailleurs, l'ACIA, l'industrie, le milieu universitaire, les provinces et les territoires ont collaboré à l'établissement de normes nationales de biosécurité non obligatoires. Ces normes décrivent les pratiques et les protocoles que les agriculteurs doivent mettre en œuvre régulièrement pour empêcher que les animaux soient exposés à la maladie à la ferme. Au Canada, la plupart des normes de biosécurité à la ferme sont d'application volontaire. Les agriculteurs sont responsables de la mise en œuvre des normes de biosécurité dans leurs installations.

Bien que les normes de biosécurité à la ferme soient volontaires, plusieurs associations de l'industrie en ont intégré des parties dans leurs programmes obligatoires à la ferme. Cet effort de collaboration a favorisé le recours à des mesures de biosécurité à la ferme et leur respect. Ces mesures, combinées à d'autres exigences réglementaires, aident à réduire la menace que représente la propagation des maladies et à maintenir l'accès au marché.

Bien que les objectifs du projet de loi C-275 soient louables, il y a quelques points que je voudrais souligner. Presque toutes les provinces ont adopté des lois pour lutter contre les intrusions, et six provinces ont adopté des lois plus strictes sur la propriété privée pour interdire les intrusions dans un lieu où l'on garde des animaux. Au palier fédéral, le Code criminel prévoit des interdictions liées à l'intrusion, comme les méfaits et l'introduction par effraction. Ces dispositions ont été utilisées avec succès pour condamner des personnes qui se livraient à ce genre d'activité.

Enfin, il est important de noter que, du point de vue de l'application de la loi, les agents de l'ACIA ne sont pas des agents de la paix. Les services de police locaux devront encore intervenir en cas d'intrusion.

J'espère que cela vous donne un aperçu général du rôle de l'ACIA en matière de santé des animaux et de biosécurité, ainsi que des difficultés que pose le libellé actuel du projet de loi. Je suis prête à répondre aux questions du comité. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup de vos témoignages.

La sénatrice Simons : Ma première question s'adresse à Dre Ireland. Y a-t-il déjà eu un cas confirmé d'éclosion de maladie animale provoquée par des intrus ou des manifestants, à votre connaissance?

Dre Ireland : L'ACIA n'a connaissance d'aucun cas confirmé de maladie animale au Canada qui aurait été provoqué par des intrus.

Senator Simons: How serious is the risk of trespassers bringing in a disease?

Dr. Ireland: The risk of trespassers really needs to be considered in a very fulsome way. There are a number of questions you would have to ask in order to determine their level of risk. For example, did the individual or individuals have previous contact with other animals, possibly picking up a virus or a pathogen and bringing it onto a farm? Did the person follow biosecurity protocols? Did they wash their hands, change their footwear; did they have clean clothing on? Had the individual travelled internationally to an area where there was a foreign animal disease? How infectious is the agent that might be transmitted? Every pathogen is different. Each situation is very different; it would need to be taken into context through those series of questions. Thank you.

Senator Simons: I don't think we have heard this before — what would the role of CFIA officers be in enforcing this legislation? You said more than once that they are not peace officers; they are not equipped to enforce legislation. Can you elaborate on your concern about what an amendment to this legislation might require of CFIA officers?

Dr. Ireland: I will refer that question to my colleague, Dr. Rick James-Davies, who is with the operations at the CFIA. Thanks.

Rick James-Davies, Director General, Western Operations, Canadian Food Inspection Agency: Thank you for that question. I think there are a few elements to consider. As my colleague, Dr. Ireland, has pointed out, much of biosecurity is a partnership endeavour. I think the use of the powers that are proposed in this act would be no different. We would certainly envision that if an incident occurred on a farm, the farmer's first phone call would be to the local police — the RCMP or provincial police, depending on the jurisdiction they are in. For most livestock producers in Canada who had a concern about their animals, their next call would be to their private veterinarian. We would see working in partnership with both of those entities. If, in fact, an incident occurred, and there was actual concern about the introduction of a pathogen or a noxious agent, that would be the cue to the CFIA to be involved, to support the farmer, the private veterinarian and law enforcement as necessary.

As Dr. Ireland has said, it would be situation-specific. It would depend on the information that was available, the observations of the private veterinarian or the farmer himself or herself about what might have occurred and what risk there might be to the animals. At that point, if the CFIA becomes involved, it very much becomes the normal authorities and powers that we would have on a farm — conduct an investigation, take samples, make observations, interview the farmer and any of the workers there,

La sénatrice Simons : Quelle est la gravité du risque de transmission d'une maladie par des intrus?

Dre Ireland : Il faut vraiment considérer dans leur ensemble les risques que représentent les intrus. Il faut poser un certain nombre de questions pour déterminer leur niveau de risque. Par exemple, la personne a-t-elle déjà été en contact avec d'autres animaux et a-t-elle pu attraper un virus ou un agent pathogène et l'introduire dans la ferme? La personne a-t-elle suivi des protocoles de biosécurité? S'est-elle lavée les mains, a-t-elle changé de chaussures; porte-t-elle des vêtements propres? La personne a-t-elle voyagé à l'étranger dans une zone où il y a une maladie animale exotique? Dans quelle mesure l'agent susceptible d'être transmis est-il infectieux? Chaque agent pathogène est différent. Chaque situation est très différente; elle devrait être replacée dans son contexte au moyen de cette série de questions. Merci.

La sénatrice Simons : Je ne pense pas que nous ayons déjà entendu cela; quel serait le rôle des agents de l'ACIA dans l'application de cette loi? Vous avez dit plus d'une fois qu'ils n'étaient pas des agents de la paix; ils ne sont pas équipés pour appliquer la loi. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre préoccupation concernant ce qu'un amendement à cette loi pourrait exiger des agents de l'ACIA?

Dre Ireland : Je vais renvoyer cette question à mon collègue, M. Rick James-Davies, qui s'occupe des opérations de l'ACIA.

Rick James-Davies, directeur général, Opérations Ouest, Agence canadienne d'inspection des aliments : Merci de la question. Je pense qu'il faut tenir compte de quelques éléments. Comme ma collègue, Dre Ireland, l'a souligné, une grande partie de la biosécurité repose sur un effort de partenariat. Je pense que l'utilisation des pouvoirs prévus dans cette loi ne serait pas différente. Nous supposons certainement que, si un incident se produisait sur une ferme, l'agriculteur appellerait en premier la police locale, la GRC ou la police provinciale, selon l'endroit où il se trouve. La plupart des éleveurs de bétail au Canada qui ont des préoccupations à propos de leurs animaux appelleraient ensuite leur vétérinaire privé. Nous travaillerons en partenariat avec ces deux entités. Si un incident se produit, et qu'il suscite de véritables inquiétudes concernant l'introduction d'un agent pathogène ou d'un agent nocif, ce serait le signal que l'ACIA doit intervenir, pour aider l'agriculteur, le vétérinaire privé et l'organisme d'application de la loi, le cas échéant.

Comme Dre Ireland l'a dit, ce serait propre à chaque situation. Cela dépendrait des informations disponibles, les observations du vétérinaire privé ou de l'agriculteur lui-même concernant ce qui aurait pu se passer et du risque auquel les animaux pourraient être exposés. À ce moment-là, si l'ACIA doit intervenir, l'autorité et les pouvoirs normaux dont elle dispose dans une exploitation agricole s'appliqueront, c'est-à-dire qu'elle mènera une enquête, prélèvera des échantillons, fera des observations,

as appropriate, and seize and detain product if necessary. In the event that a non-compliance had occurred, any time we look at enforcement, again, it is in partnership with Crown prosecutors. The CFIA doesn't actually prosecute cases; that's done by the Justice Department on our behalf.

All of that is a partnership. I think the actual actions we would take on any given farm would really depend on the circumstances that each step revealed to us.

Senator Simons: This amendment, this bill, doesn't say that there has to be an infection in order to be prosecuted under this act. But for practical purposes, do you think the CFIA would ever proceed if there were not already a criminal trespass action going forward under provincial trespass law or in the case that there is a protest but no pathogens are brought in?

Mr. James-Davies: It's hard to speculate without specific details of any given case. Again, I would really think it would depend on the findings. In the event that it seemed appropriate to move forward with enforcement, that would certainly be an option, but I think it really depends on each case and what we found on the farm.

Senator Simons: Thanks very much.

Senator Sorensen: Thank you very much to all of you for being here. I was going to direct my question to Mr. Boucher, but Ms. Ireland, I think, started to answer my question. I'll leave it out there. This really is about some clarity on Ms. Ireland's comments.

At our last meeting, it was stated by one of the witnesses from Animal Justice that the CFIA does not actually have jurisdiction over animal welfare on farms. He stated the CFIA's jurisdiction only extends to livestock transportation and slaughter of animals under the Health of Animals Act. In his words, "There are no government inspections of farms to proactively monitor animal welfare, including by the CFA." Is that true?

Dr. Ireland: Thank you for the question. Canadian provinces have the primary responsibility for protecting the welfare of animals, including farm animals and companion animals. All provinces and territories have laws to ensure animal welfare interests are protected.

The Canadian Food Inspection Agency has two areas of responsibility around animal welfare. The first is under the Health of Animals Act and regulations around the transportation of animals. Transport regulations serve to put a suite of rules in

interrogera l'agriculteur et tout travailleur agricole, au besoin, et saisira et retiendra des produits, si nécessaire. En ce qui concerne l'application de la loi, dans un cas de non-conformité, encore une fois, cela se fait en partenariat avec les procureurs de la Couronne. L'ACIA n'intente pas de poursuites; c'est le ministère de la Justice qui le fait en notre nom.

Tout cela entre dans le cadre d'un partenariat. Je pense que les mesures que nous prendrions en réalité dans n'importe quelle ferme dépendraient vraiment des circonstances que chaque étape nous aura révélé.

La sénatrice Simons : Cet amendement, ce projet de loi, ne dit pas qu'il doit y avoir une infection pour que des poursuites soient intentées en vertu de cette loi. Cependant, pour des raisons pratiques, pensez-vous que l'ACIA prendrait des mesures, si des poursuites pénales pour intrusion n'étaient pas déjà prévues en vertu de la loi provinciale sur l'intrusion, ou dans le cas où il y a une manifestation, mais qu'aucun agent pathogène n'a été introduit?

M. James-Davies : Il est difficile de formuler des hypothèses sans détails spécifiques sur un cas donné. Encore une fois, je penserais vraiment que cela dépendrait des conclusions. Dans le cas où il semblerait approprié d'appliquer la loi, ce serait certainement une option, mais je pense que cela dépend vraiment de chaque cas et de ce que nous trouverions sur la ferme.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup à vous tous d'être ici. J'allais adresser ma question à M. Boucher, mais je crois que Dre Ireland a commencé à y répondre. Je vais m'en tenir à cela. J'aimerais en fait avoir quelques précisions sur les commentaires de Dre Ireland.

Lors de notre dernière réunion, l'un des témoins d'Animal Justice a dit que l'ACIA n'a pas vraiment compétence au chapitre du bien-être des animaux de ferme. Il a dit que la compétence de l'ACIA s'étend uniquement au transport du bétail et à l'abattage des animaux en vertu de la Loi sur la santé des animaux. Je le cite: « Il n'y a pas d'inspection gouvernementale des exploitations agricoles pour surveiller de façon proactive le bien-être des animaux. Même l'ACIA ne s'en occupe pas. » Est-ce vrai?

Dre Ireland : Merci de la question. Les provinces canadiennes sont les premières responsables de la protection du bien-être des animaux, y compris les animaux d'élevage et les animaux de compagnie. Toutes les provinces et tous les territoires ont des lois garantissant la protection des intérêts des animaux.

L'ACIA a deux domaines de responsabilité en matière de bien-être des animaux. Le premier relève de la Loi sur la santé des animaux et du règlement sur le transport des animaux. Le règlement concernant le transport met en place une série de

place to prevent avoidable suffering during transport into, within and out of the country. The second area of responsibility is under the Safe Food for Canadians Regulations, where we have rules around the humane treatment of livestock in federal abattoirs. These are the two areas of responsibility. Of course, we work with the provinces and territories and other stakeholders in the animal care community when there are animal welfare issues that are raised or identified.

We work with industry to establish standards of care and biosecurity, as we were discussing today. We also establish requirements, as I mentioned, during transport and at federal abattoirs, and we verify that those standards are met. That is the CFIA's role in addition to the responsibilities that I mentioned around the provinces and territories. Thank you.

Senator Sorensen: So if a complaint were made of concern, would the CFIA be one of the organizations that would go in to check the farm?

Dr. Ireland: Animal welfare would be a provincial responsibility, and it would be the province.

Senator Sorensen: Okay.

Again, this is a comment made at previous committee meetings: Some committee members expressed concern that this bill seems to target protesters but not farm workers who fail to follow biosecurity procedures. I wonder if the issue of workplace negligence is already addressed under another existing law. If a legitimate worker on a farm, for example, didn't wear proper equipment and inadvertently contaminated the animals, are there any existing laws in Canada to penalize that worker?

Dr. Ireland: Biosecurity in Canada is voluntary, and producers set the biosecurity standards, procedures and policies for their own premise that address the risk, their location, their type of production and the physical nature of their facility, that is, where animals are housed, how it is set up and designed. Biosecurity is a voluntary practice, but it has served us very well in Canada to avoid the introduction of foreign animal diseases and to keep animals healthy. There are no rules that would be imposed or forced on someone who violated a biosecurity principle, because they are voluntary.

Some producer associations and farmers who are part of those associations are required to follow biosecurity standards. You have heard that Chicken Farmers of Canada, Turkey Farmers of Canada and Dairy Farmers of Canada have set biosecurity standards built off the federally established and collaborative

règles visant à prévenir les souffrances inutiles pendant le transport vers le pays, dans le pays et en dehors du pays. Le second domaine de responsabilité relève du Règlement sur la salubrité des aliments du Canada, qui prévoit des règles relatives au traitement sans cruauté du bétail dans les abattoirs sous réglementation fédérale. Ce sont les deux domaines de responsabilité. Bien sûr, nous travaillons en collaboration avec les provinces et les territoires et avec les parties prenantes de la communauté de la protection des animaux, quand des questions liées au bien-être des animaux sont soulevées ou cernées.

Nous travaillons en collaboration avec l'industrie pour établir des normes en matière de soins et de biosécurité, comme nous en discutons aujourd'hui. Nous établissons également des exigences, comme je l'ai dit, relatives au transport vers les abattoirs sous réglementation fédérale, et nous nous assurons que ces normes sont respectées. C'est le rôle de l'ACIA, en plus des responsabilités que j'ai mentionnées relatives aux provinces et aux territoires. Merci.

La sénatrice Sorensen : Donc, si une plainte concernant une préoccupation est déposée, l'ACIA ferait-elle partie des organismes qui iraient contrôler la ferme?

Dre Ireland : Le bien-être des animaux relèverait des provinces, et ce serait la province.

La sénatrice Sorensen : D'accord.

Encore une fois, voici un commentaire qui a été fait lors des précédentes réunions du comité: certains membres du comité se sont dit préoccupés par le fait que ce projet de loi semble cibler les manifestants, mais pas les travailleurs agricoles qui ne suivent pas les procédures de biosécurité. Je me demandais si la question de la négligence en milieu de travail était déjà traitée dans une autre loi en vigueur. Si un travailleur agricole légitime, par exemple, ne porte pas d'équipement approprié ou qu'il contamine par inadvertance les animaux, y a-t-il des lois en vigueur au Canada pour sanctionner ce travailleur?

Dre Ireland : La biosécurité au Canada est volontaire, et les producteurs établissent pour leurs propres exploitations les normes, procédures et politiques relatives au risque, selon l'emplacement, leur type de production et la nature physique de leur installation, c'est-à-dire l'endroit où les animaux sont gardés et la manière dont il est conçu et aménagé. La biosécurité est une pratique volontaire, mais elle nous a été très utile au Canada pour éviter la propagation des maladies animales exotiques et pour garder les animaux en bonne santé. Aucune règle ne serait imposée à une personne qui a violé un principe de biosécurité, parce que la pratique est volontaire.

Certaines associations de producteurs et les agriculteurs qui en font partie sont tenus de respecter les normes de biosécurité. Vous savez que les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs laitiers du Canada ont adopté des normes de biosécurité qui s'inspirent des

standards we have established. For example, Dairy Farmers of Canada has the proAction program, which includes elements of biosecurity.

[*Translation*]

Senator Pettilerc: I'm going to ask my question in French. I'm trying to figure out exactly what problem this bill is trying to solve. Dr. Ireland, at the beginning of your answer earlier, you told us that we have no documented cases of disease transmission after unauthorized entry. You also told us that all the provinces have laws regarding this unauthorized entry. My question is this: Is there any reason to doubt that the provinces are doing a good job preventing unauthorized entry? Do we have any reason to doubt their ability and effectiveness?

If not, what does this bill do that the provinces aren't already doing?

[*English*]

Dr. Ireland: Thank you very much for the question. I won't speak to the provincial authorities. What I would say is that the movements of people, equipment and animals are disease transmission routes in animals, so direct transmission, for example, from a sick animal to a healthy animal. The movement of people into a farm includes service providers, veterinarians, hoof trimmers, maintenance workers and visitors. They are all potential pathways for disease introduction into a farm. Biosecurity measures, control points really aim to reduce these risks. For example, someone coming to a farm would need to wear clean clothing or go through a foot bath or write down that they arrived at the farm.

So I would say that moving animals, moving people and moving equipment are all risk factors in introducing a disease onto a farm, and that is why producers work very hard to achieve high biosecurity standards — because we all collectively understand the importance of those standards in preventing disease introduction and spread and also a disease leaving a farm and potentially infecting another farm. So these are all key principles of biosecurity in Canada. Thank you.

Senator Pettilerc: Was I correct to understand that — we heard it before as well — the standards and protocol are voluntary? Because they are voluntary, are we able to somehow track or collect data on the quality or the efficiency? What do we know about that, I guess, is my question. How many producers

normes fédérales déjà établies et des normes collaboratives que nous avons établies. Par exemple, les Producteurs laitiers du Canada ont le programme proAction, qui comprend des éléments de biosécurité.

[*Français*]

La sénatrice Pettilerc : Je vais poser ma question en français. J'essaie de bien comprendre à quel problème exactement ce projet de loi tente de trouver une solution. En fait, madame Ireland, ce que vous nous avez dit au début de votre réponse tout à l'heure, c'est que nous n'avons pas de cas documenté de transmission de maladie à la suite d'une entrée non autorisée. D'autre part, ce que vous nous avez dit aussi, c'est que toutes les provinces ont des lois en ce qui a trait à ce passage non autorisé. Ma question est la suivante : avons-nous des raisons de douter de l'efficacité des provinces à faire ce travail, soit d'empêcher les entrées non autorisées? Est-ce qu'on a des raisons de douter de leurs capacités et de leur efficacité?

Dans la négative, qu'est-ce que ce projet de loi donne de plus que les provinces ne font pas déjà?

[*Traduction*]

Dre Ireland : Merci beaucoup de la question. Je ne parlerai pas des autorités provinciales. Ce que je dirais, c'est que les déplacements des gens, de l'équipement et des animaux sont des voies de transmission des maladies chez les animaux, pour la transmission directe, par exemple, d'un animal malade vers un animal sain. Les personnes qui circulent dans une exploitation agricole comprennent les fournisseurs de services, les vétérinaires, les pareurs d'onglons, le personnel d'entretien et les visiteurs. Toutes ces personnes sont des voies potentielles d'introduction de maladie dans une ferme. Les mesures de biosécurité, les points de contrôle visent vraiment à réduire ces risques. Par exemple, quelqu'un qui va sur une ferme devrait porter des vêtements propres ou utiliser un pédiluve ou inscrire son arrivée à la ferme.

Je dirais donc que les animaux, les personnes et l'équipement en circulation sont tous des facteurs de risque associés à l'introduction d'une maladie dans une ferme, et c'est pour cette raison que les producteurs travaillent d'arrache-pied pour atteindre des normes élevées de biosécurité. C'est parce que nous comprenons tous l'importance de ces normes pour la prévention de la transmission et la propagation des maladies et la prévention de la contamination d'une ferme par une autre. Ce sont tous des principes clés de la biosécurité au Canada. Merci.

La sénatrice Pettilerc : Ai-je bien entendu — nous l'avons entendu plus tôt également — que les normes et les protocoles sont volontaires? Étant donné qu'ils sont volontaires, peut-on d'une manière ou d'une autre faire un suivi ou recueillir des données sur la qualité ou l'efficacité? Je me demande en fait ce

are actually following those standards and protocols? Are we keeping data on quality, efficiency?

Dr. Ireland: Biosecurity and biosecurity standards are voluntary, yes. Federally, we do not collect information on adherence to biosecurity, but we work with industry, provinces, academics and producers to make sure we have the tools, the standards, the checklists — all the information they need to look at their own premise and determine what biosecurity steps should be taken to prevent disease in their facility.

We do not collect that federally. In our experience, for example, over the last several years with highly pathogenic avian influenza, or HPAI, we know that poultry producers have made a significant effort and investment to increase biosecurity to keep that disease out of their flocks.

We have a number of other initiatives on the go right now trying to keep foreign animal diseases out of this country, including African swine fever and highly pathogenic avian influenza in dairy cows. All of these diseases have as a fundamental pillar high biosecurity standards. We work very well with industry and provincial and territorial governments to make sure that our producers have all the tools at their disposal and are practising the highest biosecurity standards possible.

Now, in terms of data collection, that might be a better question for the producer associations, for example, that have audits and other tools at their disposal for their producers that are members, and that may be a better question for them. Thank you.

Senator Petitclerc: Thank you.

Senator Klyne: Welcome to our expert witnesses here. Thank you very much for your presentations.

There are a number of infectious disease specialists who might say that the true intent of this bill is to have a chilling effect on undercover investigations of potential animal abuse with a very serious penalty. Could this raise constitutional issues, including Charter issues, if the stated purpose of the bill is not its actual purpose, and has the Department of Justice looked at this, if you're aware?

Dr. Ireland: Thank you for the question. I'm a veterinarian and not a lawyer, so I'll stay in my veterinary lane. That is to say, I won't speak to the intent of the bill. The expertise that I bring to this committee, Mr. Chair, is around biosecurity and animal health and disease transmission, and I can say with full

que nous savons à ce sujet. Combien de producteurs appliquent vraiment ces normes et ces protocoles? Avons-nous des données sur la qualité et l'efficacité?

Dre Ireland : Oui, la biosécurité et les normes de biosécurité sont volontaires. À l'échelon fédéral, nous ne recueillons pas d'information sur le respect de la biosécurité, mais nous travaillons en collaboration avec l'industrie, les provinces, les universitaires et les producteurs pour nous assurer d'avoir les outils, les normes, les listes de contrôle et de toutes les informations dont ils ont besoin pour contrôler leurs propres fermes et déterminer les mesures de biosécurité qu'ils devraient prendre pour prévenir les maladies dans leurs installations.

Nous ne recueillons pas ces informations à l'échelon fédéral. Par exemple, ces dernières années, d'après notre expérience avec l'influenza aviaire hautement pathogène, l'IAHP, nous savons que les producteurs de volaille ont fait des efforts et des investissements importants pour accroître la biosécurité afin de préserver leurs élevages de cette maladie.

Il y a actuellement un certain nombre d'autres initiatives en cours pour empêcher les maladies animales exotiques d'entrer au Canada, y compris la peste porcine africaine et l'influenza aviaire hautement pathogène chez les vaches laitières. Toutes ces maladies sont visées par le pilier des normes de biosécurité élevées. Nous travaillons très bien avec l'industrie et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour nous assurer que les producteurs disposent de tous les outils nécessaires et qu'ils appliquent les normes de biosécurité les plus strictes possible.

Maintenant, en ce qui concerne la collecte de données, il vaudrait mieux poser la question aux associations de producteurs, par exemple, qui ont des audits et d'autres outils pour leurs producteurs membres; il serait peut-être préférable de leur poser la question. Merci.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

Le sénateur Klyne : Bienvenue aux témoins experts. Merci beaucoup de vos exposés.

Un certain nombre de spécialistes des maladies infectieuses pourraient dire que le véritable objectif de ce projet de loi est d'avoir un effet dissuasif sur les opérations d'infiltration visant des cas potentiels de cruauté envers les animaux grâce à une peine très sévère. Est-ce que des questions constitutionnelles, y compris des questions relatives à la Charte, pourraient être soulevées si l'objectif déclaré du projet de loi n'est pas son véritable objectif? Le ministère de la Justice s'est-il intéressé à cette possibilité, à votre connaissance?

Dre Ireland : Merci de la question. Je suis vétérinaire, pas avocate. Je vais donc rester dans mon domaine, c'est-à-dire que je ne parlerai pas de l'objet du projet de loi. L'expertise que j'apporte à votre comité, monsieur le président, concerne la biosécurité, la santé des animaux et la transmission des maladies,

confidence that biosecurity is critical and key and a massive tool in the tool box to keeping diseases out of farms and out of Canada. Thank you.

Senator Klyne: Okay. You have had a couple of conversations here already around things being voluntary, and in Canada most on-farm biosecurity standards are voluntary.

While these standards are voluntary, several industry associations have integrated parts of them into their mandatory on-farm programs. This collaborative effort between industry associations and producers has promoted the use and adherence to on-farm biosecurity measures, and these measures combined with other regulatory requirements help to reduce the threat of disease spread and to maintain market access.

Would you say the bill is void of that kind of understanding about how they can collaborate and come together with voluntary plus the industry associations and their mandatory on-farm programs?

Dr. Ireland: Mr. Chair, I won't speak to the bill, but what I will say is that it has been a long-standing tradition in Canada for AAFC, CFIA, provinces, territories, industry associations, academics, veterinarians to work together to develop standards for biosecurity that achieve some consistency, that are useful for associations to then incorporate into their own programs — like proAction, as I mentioned, and there is "Raised by a Canadian Farmer" by the Chicken Farmers of Canada, the Turkey Farmers of Canada. Collectively, we're working very hard to make sure producers have the tools they need to implement strong biosecurity on their premises.

Senator Klyne: Can you maybe speak to why there seems to be a lack of regime of a coordinated approach to this from all stakeholders to have a piece of legislation, I suppose — I guess that's from the outside in — but within themselves, to say these are the rules if you want to be on this property or work in this organization? And it would be a combination of a lot of these good things that are there which help to reduce the threat of disease. Why is there no standardized approach to that?

Dr. Ireland: Right. If I understand the question correctly, why are biostandards not required?

Senator Klyne: In a standardized —

Dr. Ireland: So the standards are standardized within the species, so there is one for cervids, bees, dairy, beef. There are a number of them, and they are applicable to that sector. But every farm is unique. How they raise animals, what their risks are,

et je peux dire en toute confiance que la biosécurité est un outil clé essentiel et puissant de la boîte à outils et peut empêcher les maladies de se propager tant dans les exploitations agricoles qu'au Canada. Merci.

Le sénateur Klyne : D'accord. Vous avez déjà discuté deux ou trois fois, ici, de choses volontaires, et au Canada, la plupart des normes de biosécurité pour les fermes sont volontaires.

Bien que ces normes soient volontaires, plusieurs associations de l'industrie ont en intégré une partie dans leurs programmes agricoles obligatoires. Cet effort de collaboration entre les associations de l'industrie et les producteurs a permis de faire la promotion de l'utilisation et du respect des mesures de biosécurité pour les fermes, et ces mesures, associées à d'autres exigences réglementaires, aident à réduire la menace d'une propagation d'une maladie et à maintenir l'accès au marché.

Diriez-vous que le projet de loi est dépourvu de ce type de compréhension quant à la façon dont ils peuvent collaborer et s'unir avec les associations volontaires et les associations de l'industrie et leurs programmes agricoles obligatoires?

Dre Ireland : Monsieur le président, je ne parlerai pas du projet de loi, mais je dirai que, au Canada, AAC, l'ACIA, les provinces, les territoires, les associations de l'industrie, le milieu universitaire et les vétérinaires ont toujours travaillé en collaboration pour élaborer des normes de biosécurité qui présentent une certaine cohérence, qui sont utiles pour les associations et qu'elles peuvent ensuite intégrer dans leurs propres programmes, comme le programme proAction, que j'ai mentionné, et il y a aussi le programme « Élevé par un producteur canadien » des Producteurs de poulet du Canada et des Éleveurs de dindon du Canada. Ensemble, nous travaillons d'arrache-pied pour nous assurer que les producteurs disposent des outils nécessaires pour mettre en œuvre une biosécurité solide dans leurs installations.

Le sénateur Klyne : Pourriez-vous peut-être nous dire pourquoi il ne semble pas y avoir d'approche coordonnée de tous les intervenants pour qu'il y ait un projet de loi, je suppose — j'imagine que c'est d'un point de vue externe —, mais entre eux, pour dire que ce sont les règles à suivre pour aller dans cette propriété ou travailler dans cette organisation? Et ce serait une combinaison d'un grand nombre de ces bonnes choses qui aident à réduire la menace de maladie. Pourquoi n'y a-t-il pas d'approche normalisée à ce chapitre?

Dre Ireland : D'accord. Si j'ai bien compris la question, pourquoi les normes de biosécurité ne sont pas exigées?

Le sénateur Klyne : Dans une approche normalisée...

Dre Ireland : Les normes sont normalisées pour une espèce donnée; il y en a une pour les cervidés, les abeilles, les produits laitiers, les bovins. Il y en a plusieurs, et elles s'appliquent à ce secteur. Mais chaque exploitation agricole est unique. La façon

what diseases they are trying to keep out or manage are all very unique. So we would want each producer to look at their risks, look at their own operations and tailor these standards to their premises.

That is the intent of the standards. That is why the elements of those are put into the national association programs, and then producers implement them.

Voluntary in nature or not, they are a cornerstone of agriculture and the way we raise animals and keep diseases out. Producers are best equipped to decide on their premises which protocols and practices they should put in place.

Senator Klyne: Thank you.

Senator Dalphond: Welcome to the committee. Do I properly understand that your agency is responsible for the enforcement of the Health of Animals Act? Normally, when you operate for transportation or an abattoir, you will send inspectors who will see the situation and find there's a breach of the regulations or the law, and they will report it to somebody at the Justice Department or, as a matter of fact, most likely to the federal prosecutor's office. You will make a report, and that will trigger the legal process. That's my understanding. Am I correct?

Dr. Ireland: Yes.

Senator Dalphond: So if this bill were adopted, who would trigger the process? Because you're not on the farm; inspectors won't be there to witness what is happening and do their report in order to trigger the federal prosecutor's office to get involved.

Dr. Ireland: I'll pass that question to Dr. Rick James-Davies for his operational perspectives.

Mr. James-Davies: Thank you for the question. Similarly to what we discussed earlier, really, the CFIA's role would be in partnership on those things. When an event occurs on a farm, particularly if it is related to trespass, we would expect that law enforcement would be the first responder on the farm. Again, with most livestock producers in Canada, their second phone call is going to be to their veterinarian. We would expect it would either be law enforcement or the private veterinarian who would then call the CFIA and bring us in if they felt that what had occurred on that farm fit the requirements of this bill, and that would be a discussion that the CFIA would have. We would triage that call and have a discussion with either law enforcement or the producer to better understand what had happened and then begin with an investigation or an inspection. Really, at that point, the facts are what lead us —

dont les animaux sont élevés, les risques auxquels ils sont exposés, les maladies que les producteurs essaient de prévenir ou qu'ils gèrent, sont tous des éléments tout à fait uniques. On voudrait donc que chaque producteur examine les risques auxquels il est exposé et ses propres activités et qu'il adapte ces normes à ses installations.

C'est le but des normes. C'est pourquoi les éléments de ces normes sont intégrés dans les programmes des associations nationales, et les producteurs les mettent ensuite en œuvre.

Que ce soit ou non de nature volontaire, ces normes sont la pierre angulaire de l'agriculture et de la manière dont on élève les animaux et dont on prévient les maladies. Les producteurs sont les mieux placés pour décider quels protocoles et quelles pratiques ils devraient mettre en place dans leurs exploitations agricoles.

Le sénateur Klyne : Merci.

Le sénateur Dalphond : Bienvenue au comité. Si je comprends bien, votre agence est responsable de l'application de la Loi sur la santé des animaux? Habituellement, pour les transporteurs ou les exploitants d'abattoir, vous envoyez un inspecteur pour observer et noter toute violation au règlement ou à la loi, et puis en faire rapport au ministère de la Justice, ou, à vrai dire, plus probablement au bureau du procureur fédéral. Vous faites un rapport et cela déclenchera le processus judiciaire. C'est ce que je comprends. C'est bien ça?

Dre Ireland : Oui.

Le sénateur Dalphond : Donc, si le projet de loi est adopté, qui déclenchera le processus? Vous ne serez pas sur place; les inspecteurs ne seront pas là pour observer la situation et rédiger leur rapport afin de faire intervenir le bureau du procureur fédéral.

Dre Ireland : Je renvoie la question à M. James-Davies pour entendre son point de vue sur les opérations.

M. James-Davies : Merci de la question. À l'instar de ce dont nous avons discuté plus tôt, le rôle de l'ACIA serait un rôle de partenariat pour ces choses-là. Lorsqu'un incident survient dans une ferme, en particulier si c'est une intrusion, nous nous attendons à ce que les organismes d'application de la loi soient les premiers répondants sur le site. Encore une fois, la majorité des éleveurs de bétail canadiens appelleront ensuite leur vétérinaire. Nous nous attendons à ce que les organismes d'application de la loi ou le vétérinaire privé contactent alors l'ACIA pour qu'elle intervienne, s'ils estiment que les événements satisfont aux exigences de ce projet de loi, et ce sera une discussion que l'ACIA aurait. Nous allons trier les appels et discuter avec les organismes d'application de la loi ou le producteur pour mieux comprendre ce qui s'est produit, puis nous ferons une enquête ou une inspection. En fait, pour l'instant, nous nous basons sur les faits pour...

Senator Dalphond: I'm sorry to interrupt. I have limited time, but I understand that it would be something to work on.

You said biosecurity is a voluntary practice in Canada, and no rules are imposed on producers. You work with some associations of producers to develop protocols, and if these protocols are complied with or not, you're not responsible; you're not involved in that.

I understand that feeding minks with raw ground lungs was a practice your agency said shouldn't be used. You advised against it, but it was being practised in Ontario to feed minks, and it resulted in a huge case of disease.

Don't you feel that you need more power in the legislation to compel people to follow your instructions? And don't you feel that these turkey, chicken and hog producers should be forced to implement what you're suggesting?

Dr. Ireland: That's an interesting question. The agency's tradition of working with producers, their associations and the experts has served us very well in terms of preventing incursions of significant diseases, for example, African swine fever, which marches across the globe. Fortunately, we don't have that disease here today. Fundamentals of these diseases require strong biosecurity. For the foot-and-mouth disease, also not in this country, a fundamental preventative measure is good biosecurity.

It's to everybody's advantage, including producers, to keep diseases out of their farms. These are economic units. It's their livelihoods, and their health and well-being are important to them, as it is to the agency and the provincial governments.

So I think that collectively working together, finding solutions and understanding that different farms require different measures are important, and it's how we have approached biosecurity in Canada, I would argue, with some success. Thank you.

Senator Plett: I apologize for being late. Being in a small group caucus, I have to run to a few too many meetings, so I apologize for that.

I did watch you, Ms. Ireland, on the television screen in my office for the last part of your comments and some of the questions. You've already answered some of the things that I was thinking about, but I want to clarify a few of them.

Senator Simons asked you at the very outset a question about whether there has been proof or evidence that trespassers have brought disease onto a farm. You said there's no clear evidence, and we've heard that in the past. I would like you to simply give me an observation here.

Le sénateur Dalphond : Je suis désolé de vous interrompre. Mon temps est limité, mais je comprends que ce serait une chose à travailler.

Vous avez dit que la biosécurité est une pratique volontaire au Canada et qu'aucune règle n'est imposée aux éleveurs. Vous collaborez avec certaines associations de producteurs pour élaborer des protocoles, et le respect ou le non-respect de ces protocoles ne relèvent pas de votre responsabilité; vous n'êtes pas impliqué dans cela.

Je sais que votre agence a déconseillé de nourrir les visons avec des poumons crus hachés. Vous l'avez déconseillé, mais ça se faisait en Ontario et cela a été la source d'une énorme écloison de maladie.

Ne croyez-vous pas que la loi devrait vous donner davantage de pouvoir pour obliger les gens à suivre vos instructions? Et ne croyez-vous pas que les éleveurs de dindon, de poulet et de porc devraient être obligés de mettre en œuvre ce que vous proposez?

Dre Ireland : C'est une question intéressante. L'agence a toujours travaillé avec les producteurs, leurs associations et les experts, et cela a été très utile pour prévenir la propagation de maladies graves, par exemple, la peste porcine africaine, qui se propage mondialement. Heureusement, la maladie ne s'est pas rendue encore jusqu'ici. Les aspects fondamentaux de ces maladies nécessitent une biosécurité robuste. Pour la fièvre aphteuse, qui ne s'est pas encore propagée dans notre pays, une excellente biosécurité est une mesure préventive fondamentale.

C'est dans l'intérêt de tous, y compris les producteurs, de protéger leurs fermes de ces maladies. Ce sont des unités économiques. C'est leur gagne-pain, et la santé et le bien-être des animaux sont importants pour eux, tout comme pour l'agence et les gouvernements provinciaux.

Donc, je crois que la façon dont nous avons abordé la biosécurité au Canada, c'est-à-dire en collaborant pour trouver des solutions et comprendre que les différentes exploitations ont besoin de mesures différentes, a eu un certain succès. Merci.

Le sénateur Plett : Je m'excuse de mon retard. Puisque mon caucus est petit, je dois me présenter à beaucoup trop de réunions; je m'en excuse.

Je vous ai regardée, docteure Ireland, sur la télévision de mon bureau, pour la dernière partie de vos commentaires et quelques-unes des questions. Vous avez déjà répondu à quelques questions que je me posais, mais j'aimerais clarifier certaines choses.

La sénatrice Simons vous a demandé au tout début s'il a déjà été prouvé que des intrus avaient contaminé une ferme. Vous avez dit qu'il n'y a pas de preuve claire, et nous avons entendu cela par le passé. Je voudrais simplement que vous formuliez une observation.

With somebody who follows all the protocols that are required before he or she goes on a farm to make sure that their vehicle is disinfected, that they go through all the necessary protocols, shower in and shower out of the facility, versus somebody who tromps across the field from some other facility and trespasses onto a yard, goes and opens a barn door and walks in, who would you think poses the bigger risk of bringing in a disease: the person who has followed all the biosecurity measures or the person who is illegally and without due care and caution on the farm? Who do you believe poses the bigger risk?

Dr. Ireland: Thank you for the question. Individuals who enter a farm and are following biosecurity principles, including changing their clothing and footwear, disinfecting, washing their hands and bringing equipment that is clean, pose a lesser risk than those who do not. Those are key biosecurity considerations that a farmer would put in place in what I would call the containment zone, the area outside a farm. Then within a farm, in areas where animals are kept, that's what we call a restricted zone, and their requirements would probably be elevated, for example, making sure that hands are clean when touching the animals, et cetera.

Certainly, individuals entering onto a farm and anyone in contact with an animal can transmit disease, but those following good biosecurity protocols would be my preference. Thank you.

Senator Plett: Thank you for that. Just further to what you've mentioned — and Senator Dalphond and Senator Klyne also talked about it — about the protocols being voluntary, to what level are they voluntary? In my previous life, my family plumbing and heating company — my boys still run it — worked on farms, more on hog farms than chicken and turkey, but nevertheless, on all farms. I know the hog industry fairly well with their pyramid schemes. They have sows, of course, and then they have weanlings and feeders, so it's a pyramid. Even going from one barn to another in the same pyramid, there are protocols as far as how many days you have to be out of a barn before you can go in.

Two of the largest producers or operators in Canada are clearly Maple Leaf and HyLife, and they set these protocols. When they're voluntary, to what point are they voluntary? They weren't voluntary for my company; if we wanted to work for them, then we followed these protocols. They weren't voluntary for us. I don't believe they're even voluntary for the farmer. They might be voluntary for Maple Leaf; I'm not sure. Can you elaborate a little bit on how voluntary they are?

Prenons une personne qui suit à la lettre les protocoles requis avant d'entrer dans une ferme, qui s'assure que son véhicule est désinfecté, qui suit tous les protocoles nécessaires, prend une douche à l'entrée et à la sortie. Prenons une autre personne qui vient d'une autre ferme, traverse le champ et fait intrusion, ouvre les portes de la grange et y pénètre. De ces personnes, laquelle représente le plus grand risque de contamination : la personne qui a suivi toutes les mesures de biosécurité ou la personne qui est entrée illégalement et sans aucune précaution dans la ferme? Qui croyez-vous représente le plus grand risque?

Dre Ireland : Merci de la question. Les personnes qui entrent dans une ferme et qui suivent les principes de sécurité, y compris changer leurs vêtements et leurs chaussures, se désinfecter, se laver les mains et apporter des équipements propres, représentent un moins grand risque que celles qui ne le font pas. Ce sont des considérations clés en matière de biosécurité qu'un agriculteur mettrait en place dans ce que j'appellerais la zone de confinement, la zone à l'extérieur de la ferme. Puis, sur la ferme même, là où sont gardés les animaux, c'est ce que nous appelons une zone restreinte, et les exigences seraient probablement plus élevées, par exemple, s'assurer de se laver les mains avant de toucher les animaux, et cetera.

Il est vrai que les personnes qui entrent dans une ferme et toutes celles qui sont en contact avec un animal peuvent transmettre une maladie, mais je préférerais celles qui suivent un protocole de biosécurité efficace. Merci.

Le sénateur Plett : Je vous remercie. Pour préciser ce que vous avez dit — et ce qu'ont dit le sénateur Dalphond et le sénateur Klyne — sur la nature volontaire des protocoles, à quel niveau sont-ils vraiment volontaires? Dans mon ancienne vie, mon entreprise familiale de plomberie et de chauffage, qui est maintenant gérée par mes fils, travaillait pour des fermes, plus souvent des fermes porcines que des fermes de volaille, mais néanmoins pour toutes les fermes. Je connais assez bien le système pyramidal de l'industrie porcine. Il y a les truies, bien sûr, puis les porcelets sevrés et les nourrices, donc c'est une pyramide. Même pour aller d'une porcherie à une autre dans la même pyramide, il y a des protocoles indiquant le nombre de jours qu'il faut avoir passés à l'extérieur de la porcherie avant d'y entrer.

Deux des plus grands producteurs ou exploitants au Canada sont clairement Maple Leaf et HyLife, et ce sont eux qui établissent ces protocoles. Lorsque ces protocoles sont volontaires, à quel point le sont-ils vraiment? Ils ne l'étaient pas pour mon entreprise; si nous voulions travailler pour eux, nous devions les respecter. Pour nous, ils n'étaient pas facultatifs. Je ne crois pas qu'ils soient volontaires pour les agriculteurs. Ils le sont peut-être pour Maple Leaf, je n'en suis pas sûr. Pourriez-vous nous en dire plus sur leur nature volontaire?

Dr. Ireland: When I say they are “voluntary,” I mean they’re not regulated. So if they fail to adhere to a biosecurity standard, the CFIA is not involved. But you are right; producers will have established protocols in place and would most likely insist that people entering into the farm adhere to those, including service workers, veterinarians and their own workers. So the responsibility rests with the farmer to establish the protocols, enforce the protocols, communicate the protocols and make plans for biosecurity that are appropriate for their facility. Thank you.

Senator Plett: One last question, chair.

The Chair: I’ll put you on the next round.

Senator Plett: Are you sure that was five minutes already?

The Chair: Thirteen seconds short. Thank you.

Senator Burey: Thank you for your testimony.

I just have one simple question: Would this bill improve biosecurity on farms?

Dr. Ireland: Thanks, Mr. Chair. I won’t speak to this bill. I think I will circle back to my premise and insistence that strong biosecurity on farms is important. These measures are implemented by producers who have an important driver for keeping diseases out of their facilities. This is their livelihood. These are their animals. The CFIA, Agriculture and Agri-Food, provinces and territories and associations are all working together to give them the tools they need to put the appropriate biosecurity protocols in place. Thank you.

Senator Burey: Mr. Boucher, any comment?

Mr. Boucher: Thank you for the question. We do believe at AAFC that biosecurity on farms is very important. This bill in particular is not for me to speak to. I’m not a jurist, but definitely understanding that biosecurity threats and breaches on farms have a tremendous impact on farmers and producers as well, and anything that can be done to reinforce biosecurity on farms is definitely a desirable measure.

Senator Burey: That’s it. Thank you.

Senator McBean: I’m totally picking up from Senator Burey because it was exactly my question. Both of you said you

Dre Ireland : Quand je dis qu’ils sont « volontaires », je veux dire qu’ils ne sont pas réglementés. Donc, si les gens n’adhèrent pas à une norme de biosécurité, l’ACIA n’est pas concernée. Mais vous avez raison; les producteurs auront mis en place des protocoles et insisteront fort probablement pour que les personnes qui entrent sur la ferme les respectent, y compris les travailleurs de service, les vétérinaires et leurs propres employés. Il est de la responsabilité des agriculteurs d’établir des protocoles, de les faire respecter, de les communiquer et de concevoir des plans en matière de biosécurité adaptés à leur installation. Merci.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, j’ai une dernière question.

Le président : Vous aurez droit de parole au prochain tour.

Le sénateur Plett : Êtes-vous sûr que ça fait déjà cinq minutes?

Le président : À 13 secondes près. Merci.

La sénatrice Burey : Merci de votre témoignage.

Je n’ai qu’une simple question : Est-ce que ce projet de loi améliorera la biosécurité sur les fermes?

Dre Ireland : Merci, monsieur le président; je ne vais pas parler de ce projet de loi. Je crois que je vais revenir à ma prémisse et insister sur l’importance d’une biosécurité robuste pour les fermes. Ces mesures sont mises en place par les producteurs qui ont des motivations importantes pour garder ces maladies à l’extérieur de leurs installations. C’est leur gagne-pain. Ce sont leurs animaux. L’ACIA, Agriculture et Agroalimentaire, les provinces et territoires et les associations travaillent de concert pour outiller les agriculteurs afin qu’ils puissent mettre en place des protocoles de biosécurité appropriés. Merci.

La sénatrice Burey : Monsieur Boucher, avez-vous quelque chose à dire?

M. Boucher : Merci de la question. Chez Agriculture et Agroalimentaire Canada, nous croyons que la biosécurité sur les fermes est très importante. Ce n’est pas à moi de donner mon opinion sur ce projet de loi. Je ne suis pas un homme de loi, mais je comprends certainement que les menaces et les brèches de biosécurité sur les fermes ont des répercussions considérables sur les agriculteurs et les producteurs et que tout ce qui peut être fait pour renforcer la biosécurité sur les fermes est, sans aucun doute, une mesure souhaitable.

La sénatrice Burey : C’est tout. Merci.

La sénatrice McBean : Je reviens à la question de la sénatrice Burey, parce que je me pose la même. Vous avez dit

weren't going to speak to this bill, but that's exactly what we're doing: We're speaking to the bill right now.

To start with you, Mr. Boucher, you said in your first five minutes that the goal of the AAFC was to mitigate risk and protect biosecurity. I know you're not a jurist, but would the passing of Bill C-275 be a welcome tool? Do you think it would be helpful?

Mr. Boucher: Thank you for the question. Our interpretation in terms of what this bill is trying to achieve is just to reinforce the need for those who have legitimate concerns about biosecurity breaches on their farms to be able to work with the government authorities to be able to address those concerns. So from the point of view of that purpose, we do believe it is helpful, but I would not be able to speak to the labelling of the bill itself.

Senator McBean: Thank you.

Dr. Ireland, you said that the CFIA is responsible for inspection and has the authority to inspect and seize infected animals, I believe, amongst other things. Have you ever found that whistle-blowers or undercover investigators have provided valuable information to you that has led to an inspection? Have you ever gone to inspect somebody because someone has given you a tip?

Dr. Ireland: Mr. Chair, I'll pass that question to Dr. James-Davies; thank you.

Mr. James-Davies: Thank you for that question. I think it really speaks to the partnership that Ms. Ireland outlined earlier; the main responsibility for on-farm welfare rests with our provincial counterparts and some of the organizations in each of the provinces. So it is absolutely true that in cases where evidence comes forward that suggests there might be a problem on an operation, the CFIA has worked in partnership with our provincial counterparts to be part of an investigation that happens on that farm to better understand what is going on. If there's a linkage to transportation or federal abattoirs, again, we take all of those sources of information very seriously and use them in a way that further protects Canadian agriculture. So it would be absolutely true to say that those sources of information have been used in the past to trigger inspections and other actions.

Senator McBean: Just taking that, so would you say in the absence — if Bill C-275 were to pass, you would have fewer sources of information to lead you in investigations? Would you have fewer tools?

Mr. James-Davies: That would be really hard to speculate on because, again, each source of information is sort of unique. We get information from many sources. We hear from international

tous les deux que vous ne feriez pas de commentaires sur ce projet de loi, mais c'est exactement ce que nous faisons : nous discutons présentement du projet de loi.

Je commence par vous, monsieur Boucher; vous avez dit pendant vos cinq premières minutes que le but de AAC était d'atténuer les risques et d'assurer la biosécurité. Je sais que vous n'êtes pas un homme de loi, mais est-ce que le projet de loi C-275 serait un outil bienvenu? Pensez-vous qu'il serait utile?

M. Boucher : Merci de la question. Notre interprétation de ce projet de loi est qu'il vise à souligner que ceux qui ont des inquiétudes légitimes à propos des brèches de biosécurité à leurs fermes doivent pouvoir collaborer avec les autorités gouvernementales pour calmer ces inquiétudes. Donc, pour ce qui en est du but, nous croyons que le projet de loi sera utile, mais je ne peux pas m'avancer sur l'étiquette sous laquelle il est présenté.

La sénatrice McBean : Merci.

Docteure Ireland, vous avez dit que l'ACIA, si je comprends bien, est entre autres chargée des inspections et a le pouvoir d'inspecter et de détenir les animaux infectés. Est-il déjà arrivé que des lanceurs d'alerte ou des enquêteurs d'infiltration fournissent des informations précieuses qui mènent à une inspection? Avez-vous déjà mené une inspection sur la base d'un renseignement donné par quelqu'un?

Dre Ireland : Monsieur le président, je renvoie la question à M. James-Davies, merci.

M. James-Davies : Merci de la question. Je crois que cela nous ramène au partenariat que la Dre Ireland a mentionné plus tôt; ce sont nos homologues provinciaux et certaines organisations provinciales qui ont la responsabilité principale du bien-être des animaux des fermes. Il est donc tout à fait vrai que, lorsque nous recevons des preuves qui laissent penser qu'il pourrait y avoir un problème chez un exploitant, l'ACIA participe avec ses homologues provinciaux à l'enquête qui se fera sur la ferme pour mieux comprendre ce qui s'y passe. Si c'est lié au transport ou aux abattoirs fédéraux, là encore, nous prenons très au sérieux toutes ces sources d'information et les utilisons pour protéger davantage l'agriculture canadienne. Vous avez tout à fait raison de dire que ces informations ont été utilisées dans le passé pour déclencher des inspections et d'autres mesures.

La sénatrice McBean : Donc, diriez-vous que, si le projet de loi C-275 était adopté, cela réduirait vos sources d'information pouvant mener à une enquête? Auriez-vous moins d'outils?

M. James-Davies : Ce serait très difficile de répondre, car, là encore, chaque source d'information est unique. Nous obtenons des informations de nombreuses sources. Nous écoutons nos

trading partners; we hear from industry; we get trade complaints; we get complaints from private citizens in Canada. All of those form sort of a rich source of intelligence that we sift through; we triage and decide which of those are credible and worth following up on.

Senator McBean: Thank you.

Senator Pate: Thank you to the witnesses.

My question is along the same lines as those of my previous two colleagues. Is there anything that is needed to improve biosecurity in Canada on farms, and, if so, how and where would you see that improvement, and what would you recommend?

Dr. Ireland: I think the complex thing about biosecurity is that it needs to be consistently and rigorously done in order to keep infections out of farms, for example, or reduce the risk of transmission. That can be challenging. Days are busy for producers — new staff, new animals coming in. So it's the consistency, the rigour of implementing biosecurity protocols that I think are key.

I think there's space for new technologies, moving forward, that help producers. Certainly, we have learned a lot about biosecurity over the last three years with the incursions of highly pathogenic avian influenza. Over 400 premises in this country have been infected over the last three years. Over 11 million birds have been humanely euthanized or have died as a result.

As I mentioned earlier, in preventing HPAI into poultry flocks, a major tool is strong biosecurity. And it's challenging to do, for sure. But, you know, we have learned a lot from that experience. Producers have made an incredible effort to increase their biosecurity in a space where there is high environmental contamination. Highly pathogenic avian influenza was brought into North America on wild waterfowl — that's their natural host. And as they occupy fields and areas around farms, the contamination can happen on equipment or people's footwear or infected birds.

The poultry producers have been through a very hard time over the last three years, and it's underscored the importance of high biosecurity standards to be consistently applied, day after day, and it's tough.

Senator Pate: That makes me think of something. When I'm travelling, there are some countries — I'm thinking particularly of the Global South and places like Australia and New Zealand — where they don't just rely on you to advise them whether you've been on a farm. They'll actually sometimes

partenaires commerciaux internationaux; nous écoutons l'industrie; nous recevons des plaintes de nature commerciale; nous recevons des plaintes de simples citoyens canadiens. Tous ces acteurs sont une mine d'or de renseignements, que nous passons au crible; nous faisons le tri et décidons lesquels sont crédibles et lesquels justifient un suivi.

La sénatrice McBean : Merci.

La sénatrice Pate : Merci à tous les témoins.

Ma question est semblable à celles de mes deux collègues. Avons-nous besoin de quelque chose pour améliorer la biosécurité dans les fermes au Canada, et, le cas échéant, comment et où voudriez-vous voir cette amélioration, que recommanderiez-vous?

Dre Ireland : Je crois que ce qui est complexe à propos de la biosécurité, c'est qu'elle doit être faite de manière constante et rigoureuse pour tenir les infections hors des fermes, par exemple, ou pour réduire le risque de transmission. Cela peut être difficile. Les producteurs ont des journées occupées — nouveaux employés, nouveaux animaux. Alors, je crois que la clé, c'est de mettre les protocoles de biosécurité en place avec constance et rigueur.

Je crois qu'il y a de la place pour de nouvelles technologies, dans l'avenir, qui aident les producteurs. Nous avons certainement appris beaucoup de choses au sujet de la biosécurité ces trois dernières années avec les incursions d'influenza aviaire hautement pathogène. Plus de 400 installations au pays ont été infectées au cours des trois dernières années. Par conséquent, plus de 11 millions d'oiseaux ont été euthanasiés sans cruauté ou sont morts.

Comme je l'ai dit plus tôt, un outil essentiel pour empêcher l'IAHP d'infecter les troupeaux de volailles est une solide biosécurité. C'est très difficile à faire, bien entendu. Mais, vous savez, nous avons beaucoup appris de cette expérience. Les producteurs ont fait un effort incroyable pour améliorer leur biosécurité dans un espace où il y a une contamination environnementale élevée. L'IAHP a été introduite en Amérique du Nord par la sauvagine — elle en est l'hôte naturel. Lorsqu'elle occupe les champs et les zones autour des fermes, la contamination peut passer par l'équipement ou les chaussures des gens, ou encore les oiseaux infectés.

Les producteurs de volaille ont traversé des temps très difficiles dans les trois dernières années, et cela a mis en relief l'importance d'appliquer des normes de biosécurité élevées de façon constante, jour après jour, et c'est difficile.

La sénatrice Pate : Cela me fait penser à quelque chose. Je voyage, et il y a quelques pays — je pense particulièrement aux pays de l'hémisphère Sud et à des endroits comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande — qui n'attendent pas que vous les avisiez que vous avez visité une ferme. Ils inspecteront parfois vos

inspect your footwear and require that you take them off and have them cleaned. Are those types of measures things that Canada should be looking at as opposed to some of what is in this bill?

Dr. Ireland: Import controls are an important part of how we keep foreign animal diseases out of the country. The next time you're in the airport, you might see a "don't pack pork" sign. That is specifically targeted to travellers so they do not bring pork products from areas of the world that have African swine fever.

We have other import requirements: You will put on your declaration whether you've been to a farm in the last 14 days. We recently introduced new requirements for lactating dairy cattle reentering into Canada from the U.S. to avoid the accidental introduction of highly pathogenic avian influenza into our dairy herds.

We have a number of import requirements in place to help prevent foreign animal diseases from coming into this country, and those have also served us very well. Thank you.

Senator McNair: Following up on my colleague Senator Pate's question and a little bit more pointed, Dr. Ireland, you've made it clear that biosecurity is critical for Canada, for our agriculture industry. In your opinion, should compliance with a minimum level of national biosecurity standards be made mandatory? If so, why, and if not, why not?

Dr. Ireland: Thank you for the question. Do you want to tackle that, Donald?

Mr. Boucher: Thank you for the question. As Dr. Ireland indicated, we have evidence that working with the provincial and territorial authorities with regard to on-farm practices has been serving us fairly well insofar as, again, farmers are the primary ones impacted. There's a strong business case to have very strong biosecurity measures on farm. Whether there's any data that suggests that making a certain minimum level mandatory would achieve more than we're achieving right now, I think it's more a matter of having a positive and constructive approach with those stakeholders to ensure that they continue — because it's an ongoing effort — to maintain good biosecurity practices on the farm, and the positive collaborative approach has been quite successful so far. Thank you.

Senator McNair: Thank you.

Senator Richards: Thank you for being here. Do we have enough qualified men and women veterinarians to do the proper inspection in the various provinces, or are we always up against

chaussures et exigeront que vous les retiriez et les nettoyez. Le Canada pourrait-il envisager ces types de mesures plutôt que celles qui figurent dans ce projet de loi?

Dre Ireland : Le contrôle des importations joue un rôle important pour empêcher l'entrée des maladies animales exotiques dans le pays. La prochaine fois que vous serez à l'aéroport, vous verrez peut-être une affiche disant « n'apportez pas de porc dans vos bagages ». Elle cible les voyageurs qui voudraient rapporter des produits du porc de régions du monde touchées par la peste porcine africaine.

Nous avons d'autres exigences en matière d'importation : Il faut indiquer sur votre déclaration si vous avez visité une ferme dans les 14 derniers jours. Nous avons récemment imposé de nouvelles exigences sur les bovins laitiers en lactation qui reviennent au Canada des États-Unis pour éviter l'introduction accidentelle de l'IAHP dans nos troupeaux laitiers.

Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'exigences en matière d'importation afin d'empêcher les maladies animales exotiques d'entrer au pays, et ces exigences nous ont été très utiles. Merci.

Le sénateur McNair : Pour faire suite à la question de ma collègue la sénatrice Pate, en voici une un peu plus pointue, docteur Ireland; vous avez dit clairement que la biosécurité est cruciale pour le Canada, pour notre secteur agricole. À votre avis, le respect d'un niveau minimal de normes de biosécurité nationales devrait-il être obligatoire? Si oui, pourquoi, et si non, pourquoi pas?

Dre Ireland : Je vous remercie de la question. Souhaitez-vous y répondre, monsieur Boucher?

M. Boucher : Merci de la question. Comme l'a dit la Dre Ireland, il a été prouvé que la collaboration avec les autorités provinciales et territoriales, en ce qui concerne les pratiques agricoles, nous a été très utile puisque les principaux intervenants touchés sont les agriculteurs. Cela milite fortement en faveur de l'application de mesures de biosécurité solides sur les exploitations agricoles. Il est possible que des données donnent à penser qu'atteindre un certain niveau minimal obligatoire serait plus efficace que ce que nous accomplissons maintenant, mais cela importe peu. Je crois qu'il s'agit davantage d'avoir une approche positive et constructive avec ces intervenants pour s'assurer qu'ils continuent, car c'est un effort continu, à maintenir de bonnes pratiques de biosécurité à la ferme, et cette approche collaborative positive a donné de très bons résultats jusqu'ici. Merci.

Le sénateur McNair : Merci.

Le sénateur Richards : Je vous remercie d'être ici. Avons-nous suffisamment de vétérinaires qualifiés pour effectuer des inspections adéquates dans les diverses provinces, ou est-ce

it in that regard? We seem to be up against it in the medical regard. I'm just wondering about veterinarians and inspections because it's an ongoing thing. You must probably always be on your toes over this.

Dr. Ireland: Thank you, Mr. Chair. I'll start and then pass it over to Dr. Rick James-Davies.

As Chief Veterinary Officer, I'm proud to represent here and in other places the over 600 veterinarians who work for the Canadian Food Inspection Agency coast to coast. They are highly trained, professional individuals who work very hard to keep animals healthy in this country, flocks and herds, and they work tirelessly on behalf of agriculture and to keep markets open, keep animals healthy and keep diseases out of this country.

I think part of the question, Mr. Chair, alluded to veterinary shortages. In Canada and other parts of the world, there is a general shortage of veterinarians, and the CFIA is not immune to that. We are working with our provincial colleagues, the Council of Chief Veterinary Officers, and also through what I call the Quads Alliance — that is the U.K., the U.S., New Zealand and Australia — to find solutions, to come up with innovative ideas to address the global shortage of veterinarians.

Before I pass it over, I did really want to underscore the important work that our CFIA veterinarians do each and every day to keep our animals safe.

Rick, over to you.

Mr. James-Davies: To answer very quickly because I know time is short, veterinarians are a rare commodity in Canada nowadays, whether it's the ones we educate here in Canada or those who choose to move to Canada. The CFIA is always looking to hire good veterinarians, but also my private practice colleagues as well. It is difficult at times to find enough veterinarians to do all the things that they need to do.

Veterinarians are having to evolve and really focus on the places where they can make the single biggest impact. Historically, biosecurity — I'm old enough that we used to call it "on-farm animal health programs" — was a cornerstone of that. We recognized decades ago that working to prevent disease is a more sustainable model than what we used to call "fire-engine practice," which was racing around to the farms to solve problems.

Senator Richards: What I was trying to say is that you guys would be the first to know if animals in a certain situation were being abused or maltreated, wouldn't you? You guys in the

toujours un problème? Il semble que nous avons des problèmes du côté médical. Je pense aux vétérinaires et aux inspections, car c'est constant. Vous devez toujours être sur le qui-vive à cause de cela.

Dre Ireland : Merci, monsieur le président. Je commencerai et je céderai ensuite la parole à M. Rick James-Davies.

En tant que vétérinaire en chef, je suis fière de représenter ici et ailleurs les plus de 600 vétérinaires qui travaillent pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments partout au Canada. Ces vétérinaires sont des professionnels hautement qualifiés qui travaillent très fort afin de garder les animaux du pays en santé, le bétail et la volaille, et qui travaillent sans relâche pour l'agriculture, pour garder les marchés ouverts, garder les animaux en santé et empêcher les maladies d'entrer au pays.

Je crois qu'une partie de la question, monsieur le président, touchait à la pénurie de vétérinaires. Au Canada et ailleurs dans le monde, il y a une pénurie générale de vétérinaires, et l'ACIA n'est pas à l'abri. Nous travaillons avec nos collègues provinciaux, le Conseil des vétérinaires en chef et ce que j'appelle l'Alliance des groupes quadrilatéraux — le Royaume-Uni, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie — afin de trouver des solutions et proposer des idées novatrices pour régler la pénurie globale de vétérinaires.

Avant de céder la parole, je souhaitais vraiment souligner l'importance du travail que nos vétérinaires de l'ACIA font quotidiennement pour garder nos animaux en sécurité.

Monsieur James-Davies, je vous cède la parole.

M. James-Davies : Pour répondre très rapidement, car je sais que nous n'avons plus beaucoup de temps, les vétérinaires sont une denrée rare au Canada de nos jours, qu'il s'agisse de ceux que nous formons ici au Canada ou de ceux qui ont choisi de s'installer au Canada. L'ACIA cherche toujours à recruter de bons vétérinaires, mais mes collègues en pratique privée aussi. Il est parfois difficile de trouver assez de vétérinaires pour faire tout ce qui doit être fait.

Les vétérinaires doivent s'adapter et se concentrer sur les endroits où ils peuvent avoir le plus grand impact. Historiquement, la biosécurité — je suis assez vieux pour me souvenir que nous l'appelions « programmes de santé animale à la ferme » — en était la pierre angulaire. Nous avons reconnu il y a des décennies que de travailler pour prévenir les maladies était un modèle plus durable que ce nous appelions « jouer au pompier », c'est-à-dire se précipiter à la ferme pour régler les problèmes.

Le sénateur Richards : Ce que j'essayais de dire, c'est que vous seriez les premiers à savoir si des animaux, dans une certaine situation, étaient violentés ou maltraités, pas vrai? Vous

veterinarian practice would be the first to know that, wouldn't you?

Dr. Ireland: As I mentioned earlier, the oversight of animal welfare, with the exception of two areas, is a provincial responsibility, and veterinarians would be called upon if there were cases of animal cruelty because they are best positioned to understand the situation.

Senator Richards: That's what I wanted to say. Thank you.

Senator Simons: We all agree biosecurity on farms is important, which is why I'm disquieted to hear you say that our standards are voluntary and that you're not tracking the data. So we don't actually know how big the problems are.

It would seem to be common sense that the bigger source of contamination might be from farmers not observing any standards than from protesters who have never been shown to track disease onto farms.

But let me ask you quickly: What about other jurisdictions? The United States, Australia, New Zealand, the U.K., the EU — are there any comparable jurisdictions to ours that have actually enforced standards for biosecurity?

Dr. Ireland: Thank you, Mr. Chair. Just to address the earlier point, my comment was related to whether the federal government tracked biosecurity or collected data, but as I mentioned earlier, the associations who have biosecurity as part of their mandatory programs for producers might be in a better position to advise on the data that they collect and the compliance with the standards because many of these programs are audited.

I will say that, in my experience, the United States has a similar approach to biosecurity as we do. I'm unable to comment on countries such as Australia and New Zealand, for example, but I would take a risk in saying that our approaches are similar.

Senator Klyne: While we have those thousands of viewers out there, I want to remind them of the mandate of the CFIA, which is to regulate the humane transport of animals and the humane treatment of food animals in federal abattoirs, and all slaughter of food animals is subject to the requirements for the humane treatment of animals in order to be licensed under the Safe Food for Canadians Act. I won't get into the interprovincial and international trade.

qui êtes des vétérinaires, vous seriez les premiers à le savoir, n'est-ce pas?

Dre Ireland : Comme je l'ai dit plus tôt, la surveillance du bien-être des animaux, à l'exception de deux zones, est une responsabilité provinciale, et les vétérinaires ne seraient appelés que dans des cas de cruauté animale, car ils sont les mieux placés pour comprendre la situation.

Le sénateur Richards : C'est ce que je voulais dire. Merci.

La sénatrice Simons : Nous sommes tous d'accord pour dire que la biosécurité sur les fermes est importante, c'est pourquoi je n'aime pas vous entendre dire que nos normes sont volontaires et que vous n'effectuez pas le suivi des données. Alors, nous n'avons en réalité aucune idée de l'ampleur des problèmes.

Il semblerait logique que la principale source de contamination, ce serait les agriculteurs qui ne respectent pas les normes plutôt que les protestataires dont il n'a jamais été démontré qu'ils introduisaient des maladies dans des exploitations agricoles.

Mais laissez-moi vous demander ceci : qu'en est-il dans les autres pays? Les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, l'Union européenne... Y a-t-il des pays comparables au nôtre qui ont vraiment imposé des normes de biosécurité?

Dre Ireland : Merci, monsieur le président. En lien avec le point précédent, mon commentaire portait sur la question de savoir si le gouvernement surveillait la biosécurité ou recueillait des données, mais, comme je l'ai dit plus tôt, les associations qui intègrent la biosécurité dans leurs programmes obligatoires pour les producteurs sont probablement mieux placées pour fournir des conseils sur les données qu'elles recueillent et sur le respect des normes, car nombre de ces programmes font l'objet d'un audit.

Selon mon expérience, les États-Unis ont une approche similaire à la nôtre en matière de biosécurité. Je ne sais pas grand-chose sur des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, par exemple, mais je m'avancerais à dire que nos approches sont similaires.

Le sénateur Klyne : Pendant que nous avons des milliers de spectateurs, j'aimerais leur rappeler le mandat de l'ACIA, qui est de réglementer le transport sans cruauté des animaux et le traitement sans cruauté, dans les abattoirs fédéraux, des animaux destinés à l'alimentation. Aussi, les abattoirs d'animaux destinés à l'alimentation sont toujours soumis aux exigences relatives au traitement sans cruauté des animaux, condition d'octroi d'un permis en vertu de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Je ne dirai rien sur le commerce interprovincial et international.

With reference to the CFIA mandate, what are the current regulatory frameworks in place to ensure compliance with the best animal welfare practices on farms?

Dr. Ireland: As I mentioned, animal welfare in the CFIA mandate is around humane transportation as well as the humane handling of livestock in a federal abattoir. The purview of animal welfare falls to the provinces and is a joint responsibility, obviously, between animal owners and the provinces.

Senator Plett: Clearly, this bill is intended to keep people who shouldn't be on the farm off the farm without permission or without protocols. The reason these people want to be there is, they tell us, because there is cruelty to animals.

Would you agree with me, Dr. Ireland, that the CFIA's, the farmers', the producers' biggest reason for wanting to keep trespassers off of their property is because of fear of diseases, as you've already mentioned, or because they want to prevent people from seeing how they are farming, cruel or not cruel?

Dr. Ireland: Mr. Chair, I won't speak to the views of others on this bill.

I think individuals going on to a farm should respect the producer's standards for biosecurity and entry requirements. I think producers have a role to make sure they have biosecurity standards in place, signage for example, and other measures that present the entry of disease. It's not limited to visitors; it's other individuals coming on to a farm, workers, movement within a farm.

My answer is that it is important they have biosecurity measures in place and that people who go on to those premises follow those. Thank you.

Senator Dalphond: Ms. Ireland, before the House of Commons committee you said the current wording proposed in this bill poses legal risk. You refer to the Criminal Code, including prohibitions relating to trespassing and mischief and breaking and entering. You said:

There is a risk the prohibition may not be a valid exercise of federal agricultural power, which is understood to be limited to agricultural operations that are inside the farm gate.

En ce qui concerne le mandat de l'ACIA, quels cadres réglementaires assurent présentement le respect des pratiques exemplaires en matière de bien-être des animaux, dans les exploitations agricoles?

Dre Ireland : Comme je l'ai dit, le bien-être animal dans le mandat de l'ACIA concerne le transport sans cruauté ainsi que le traitement sans cruauté des animaux dans les abattoirs fédéraux. Le bien-être des animaux relève de la compétence des provinces et constitue une responsabilité conjointe, bien sûr, entre les propriétaires d'animaux et les provinces.

Le sénateur Plett : Clairement, ce projet de loi vise à empêcher que des personnes se trouvent sur une exploitation agricole sans avoir obtenu une permission ou suivi un protocole. La raison pour laquelle ces personnes veulent être là est, selon ce qu'elles nous disent, parce qu'il y a de la cruauté envers les animaux.

Seriez-vous d'accord avec moi, docteur Ireland, pour dire que la principale raison pour laquelle l'ACIA, les agriculteurs et les producteurs veulent empêcher les intrusions sur leurs propriétés est la crainte de maladies, comme vous l'avez déjà dit, ou n'est-ce pas plutôt pour empêcher les gens de voir comment ils pratiquent l'agriculture, avec ou sans cruauté?

Dre Ireland : Monsieur le président, je ne m'exprimerai pas sur les points de vue que peuvent avoir les autres sur ce projet de loi.

Je crois que les personnes qui se rendent sur une exploitation agricole devraient respecter les normes de biosécurité du producteur et les exigences d'entrée. Je crois que les producteurs ont la responsabilité de mettre en place des normes de biosécurité, de l'affichage par exemple, et d'autres mesures pour empêcher l'entrée de maladies. Cela ne s'applique pas seulement aux visiteurs; cela s'applique aux autres personnes qui se rendent sur une exploitation agricole, au personnel, aux déplacements à l'intérieur d'une exploitation agricole.

Ma réponse est qu'il est essentiel que les producteurs mettent des mesures de biosécurité en place et que les personnes qui se rendent sur les lieux les suivent. Merci.

Le sénateur Dalphond : Docteur Ireland, vous avez dit devant la Chambre des communes que le libellé actuel de ce projet de loi présente un risque juridique. Vous faites référence au Code criminel, notamment aux interdictions relatives aux intrusions ou méfaits et aux introductions par effraction. Vous avez dit :

Il y a un risque que l'interdiction ne constitue pas un exercice valide du pouvoir fédéral en matière d'agriculture, qui se limite aux exploitations agricoles qui sont « à la ferme ».

You said that. Were you relying on some legal opinions to say that, because I understand you're not a lawyer?

Dr. Ireland: Certainly, comments I make at committee are well informed, not only by science but by technical requirements around bills. Yes, I did say that. That would be accurate. My words at that time were accurate. Thank you.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Petittlerc: Briefly, I understand the standards and protocols are voluntary. When there is a biosecurity incident, are we keeping track of where, how and the sources? Is that even possible?

What are the causes and sources of those biosecurity incidents? Maybe it's a long answer. Maybe we can get that information in committee?

Dr. Ireland: I need some clarity on the question. Are we keeping track?

Senator Petittlerc: If there is a biosecurity incident somewhere on a farm, for example, do they have a duty to report?

Dr. Ireland: No, because biosecurity is voluntary. There is no duty to report.

Senator Petittlerc: So we don't know the sources of those incidents because they don't report?

Dr. Ireland: If a producer had a disease identified, they would contact their veterinarian. They would be the expert to give them guidance on it.

The Chair: Witnesses, I would like to thank you for your participation this evening. Your testimony and insights have been appreciated.

Colleagues, for our second panel today we welcome in person Dr. Angela Rasmussen, Principal Research Scientist, Vaccine and Infectious Disease Organization, University of Saskatchewan. Thank you very much. Appearing online is Dr. Amy Greer, Associate Professor, Department of Population Medicine, Ontario Veterinary College, University of Guelph; and Dr. Jan Hajek, Clinical Assistant Professor (Infectious Disease Specialist), University of British Columbia.

C'est ce que vous avez dit. Vous appuyiez-vous sur des avis juridiques pour dire cela, puisque vous n'êtes pas avocate?

Dre Ireland : Certes, les commentaires que je présente à votre comité sont fondés, non pas seulement sur la science, mais aussi sur les exigences techniques relatives aux projets de loi. Oui, j'ai bien dit cela. Ce serait exact. Mes mots, à ce moment-là, étaient bien ceux-là. Merci.

Le sénateur Dalphond : Merci.

La sénatrice Petittlerc : En bref, je comprends que les normes et les protocoles sont d'application volontaire. Lorsqu'un incident de biosécurité se produit, est-ce que nous gardons une trace de l'endroit, de la façon dont l'incident est survenu et des sources? Est-ce même possible?

Quelles sont les causes et les sources de ces incidents de biosécurité? C'est peut-être une longue réponse. Peut-être pourrions-nous obtenir cette information en comité?

Dre Ireland : J'ai besoin d'éclaircissements sur la question. Est-ce que nous gardons une trace?

La sénatrice Petittlerc : Si un incident de biosécurité se produit quelque part dans une exploitation agricole, par exemple, est-ce que les producteurs ont l'obligation de le signaler?

Dre Ireland : Non, car les mesures de biosécurité sont d'application volontaire. Il n'y a aucune obligation de signalement.

La sénatrice Petittlerc : Nous ne connaissons donc pas les sources de ces incidents parce qu'ils ne sont pas signalés?

Dre Ireland : Si un producteur se voyait diagnostiquer une maladie au sein de son exploitation, il communiquerait avec son vétérinaire. Il serait l'expert qui lui donnerait des conseils à ce sujet.

Le président : Chers témoins, je tiens à vous remercier de votre participation ce soir. Votre témoignage et vos idées sont appréciés.

Chers collègues, pour notre deuxième groupe de témoins aujourd'hui, nous accueillons en personne Mme Angela Rasmussen, chercheuse scientifique principale du programme de recherche, Vaccine and Infectious Disease Organization, Université de la Saskatchewan. Merci beaucoup. Nous recevons en ligne Mme Amy Greer, professeure agrégée, Département de médecine des populations, Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, Université de Guelph, et Dr Jan Hajek, professeur adjoint d'enseignement clinique (spécialiste des maladies infectieuses), Université de la Colombie-Britannique.

Welcome, witnesses. We look forward to your testimony today. You'll each have five minutes for your presentations, followed by questions. One minute out, I'll raise my hand. When it's close to wrapping up, both hands will be raised.

The floor is yours, Dr. Greer.

Amy Greer, Associate Professor, Department of Population Medicine, University of Guelph, as an individual: Thank you for the invitation to speak to the committee today. My research program is focused on understanding the introduction, spread and control of diseases, including in agricultural populations. This includes a strong focus on biosecurity research.

My interpretation of Bill C-275 is that it aims to impose penalties on individuals who unlawfully trespass on private agricultural property/attempt to gain access to agricultural animals housed on private property.

In the case of this proposed amendment, the penalties for such activities appear to be more significant and more consistent at a national level than those already laid out by individual provinces and territories and the Criminal Code of Canada.

Bill C-275 would do this by amending the Health of Animals Act. The amendment is being justified as a necessary step to improve external biosecurity on farms. The justification appears to be rooted in the idea that people entering farms "without lawful authority or excuse" represent a risk for introducing pathogens into herds or flocks because these individuals are unlikely to engage in the required biosecurity protocols to reduce the risk of intentionally or unintentionally introducing a pathogen.

The working assumption appears to be that this is in direct contrast to individuals on the property for lawful reasons, such as employees or service workers, who engage in specific biosecurity practices upon entering the property that aim to reduce the risk of introducing a pathogen.

I am certainly sympathetic to the mental stress and anguish experienced by Canadian farmers when individuals without lawful authority enter their private property, especially when a family calls that same property their home.

For me, it is important to recognize the actual risk of a pathogen being introduced into a herd or a flock, so a failure of external biosecurity, is a combination of two things: It is a combination of the probability of pathogen transmission given an effective contact and the frequency of occurrence of the effective contact.

Bienvenue à nos témoins. Nous avons hâte d'entendre votre témoignage aujourd'hui. Vous aurez chacun cinq minutes pour vos exposés, qui seront suivis de questions. À une minute de la fin, je lèverai la main. Quand le temps sera presque écoulé, les deux mains seront levées.

La parole est à vous, madame Greer.

Amy Greer, professeure agrégée, Département de médecine des populations, Université de Guelph, à titre personnel : Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser au comité aujourd'hui. Mon programme de recherche vise à comprendre l'introduction, la propagation et le contrôle des maladies, notamment dans les populations agricoles. Le programme comprend un important volet sur la recherche en biosécurité.

Je crois comprendre que le projet de loi C-275 vise à imposer des sanctions aux personnes qui pénètrent sans autorisation dans une propriété agricole privée ou qui tentent d'accéder aux animaux d'élevage hébergés sur une propriété privée.

En ce qui concerne l'amendement proposé, les sanctions pour de telles activités semblent être plus importantes et plus uniformes à l'échelle nationale que celles déjà prévues par les provinces et les territoires et par le Code criminel du Canada.

Pour ce faire, le projet de loi C-275 modifierait la Loi sur la santé des animaux. L'amendement est justifié comme une étape nécessaire pour améliorer la biosécurité externe dans les exploitations agricoles. La justification semble être ancrée dans l'idée que les personnes qui pénètrent dans les exploitations agricoles « sans autorisation ou excuse légitime » représentent un risque d'introduction d'agents pathogènes dans les troupeaux, car il est peu probable que ces personnes respectent les protocoles de biosécurité requis pour réduire le risque d'introduction intentionnelle ou non d'un agent pathogène.

Selon l'hypothèse de travail, cela est en contraste frappant avec les personnes présentes sur la propriété pour des motifs légitimes, comme les employés ou les travailleurs des services, qui appliquent des pratiques de biosécurité spécifiques à leur entrée dans la propriété qui visent à réduire le risque d'introduction d'un agent pathogène.

Je suis certainement sensible au stress mental et à l'angoisse ressentis par les agriculteurs canadiens lorsque des personnes sans autorisation légitime entrent dans leur propriété privée, en particulier lorsqu'une famille considère cette même propriété comme son domicile.

Pour moi, il est important de reconnaître le risque réel d'introduction d'un agent pathogène dans un troupeau. Ainsi, une défaillance de la biosécurité externe est une combinaison de deux choses : la probabilité de transmission d'un agent pathogène compte tenu d'un contact réel et la fréquence d'occurrence du contact réel.

Even for easily transmitted pathogens, the current frequency of these trespass occurrences at a national scale, to me, would be incredibly low compared to the frequency of the occurrence of farm contacts for lawful reasons.

As a result, the biosecurity risk associated with these trespass events is quite low. I am not aware of any documented events that are sufficiently supported by evidence that is available in the public domain of an external biosecurity breach initiated by an unlawful visitor or trespasser that has led to the introduction of a pathogen to a Canadian herd or flock leading to transmission within that herd or flock. Is it possible? Yes. Is it probable? I would say likely no.

So while I agree with the proposed Bill C-275 amendment as a possible mechanism to deter unlawful visitors from coming onto private property, it is difficult to say that the amendment would significantly improve external biosecurity within the context of the Health of Animals Act.

Under current conditions, the risk of pathogen introduction from trespassing is low just as a result of the significant difference in the sheer number of effective contacts. Adopting the amendment would certainly further reduce the frequency of trespass events but may not meaningfully improve external biosecurity, because these occurrences are incredibly rare. In this case, I expect the risk would likely go from being low now to being still quite low under the amendment. The change would likely be minimal.

Adopting the amendment does not in any way increase risk or change the risk profile of a pathogen introduction occurring in this way. The amendment would likely act as a deterrent for people considering trespassing, reducing an already small biosecurity risk further but not likely in a meaningful way compared to what that risk is currently. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Jan Hajek, Clinical Assistant Professor (Infectious Disease Specialist), University of British Columbia, as an individual: Thank you. I am an infectious disease doctor currently working in Vancouver. I worked in Toronto during SARS, in Newfoundland during the 2009 influenza pandemic and in West Africa in response to Ebola in 2014. I am concerned about the risk of future outbreaks and pandemics, and I take the issue of biosecurity seriously.

Même dans le cas d'agents pathogènes facilement transmissibles, la fréquence actuelle de ces intrusions à l'échelle nationale serait, à mon avis, incroyablement faible par rapport à la fréquence des contacts avec des exploitations agricoles pour des raisons légitimes.

Par conséquent, le risque de biosécurité associé à ces intrusions est assez faible. Je ne suis au courant d'aucun événement documenté qui est suffisamment étayé par des données probantes disponibles dans le domaine public concernant une violation externe des mesures de biosécurité commise par un visiteur non autorisé ou un intrus qui est à l'origine de l'introduction d'un agent pathogène dans un troupeau canadien entraînant une transmission au sein du troupeau. Est-ce possible? Oui. Est-ce probable? Je dirais que non.

Alors, bien que je souscrive à l'amendement proposé au projet de loi C-275 comme mécanisme possible pour dissuader les visiteurs non autorisés de pénétrer dans une propriété privée, il est difficile d'affirmer que cet amendement améliorerait considérablement la biosécurité externe dans le contexte de la Loi sur la santé des animaux.

Dans les conditions actuelles, le risque d'introduction d'agents pathogènes par intrusion est faible simplement en raison de la différence importante dans le nombre de contacts réels. L'adoption de l'amendement réduirait certainement davantage la fréquence des intrusions, mais n'améliorerait pas de manière significative la biosécurité externe, car ces événements sont extrêmement rares. Dans ce cas, je m'attends à ce que le risque passe probablement d'un risque faible actuellement à un risque encore assez faible avec cet amendement. Le changement serait probablement minime.

L'adoption de l'amendement n'augmente nullement le risque ni ne modifie le profil de risque d'une introduction d'agents pathogènes de cette manière. L'amendement aurait probablement un effet dissuasif pour les personnes qui envisagent de pénétrer sans autorisation, réduisant encore davantage un risque de biosécurité déjà faible, mais probablement pas de manière significative par rapport à ce qu'il est actuellement. Merci.

Le président : Merci beaucoup.

Jan Hajek, professeur adjoint d'enseignement clinique (spécialiste des maladies infectieuses), Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel : Merci. Je suis médecin spécialiste des maladies infectieuses et je travaille actuellement à Vancouver. J'ai travaillé à Toronto pendant le SRAS, à Terre-Neuve pendant la pandémie de grippe de 2009 et en Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'intervention relative à l'épidémie d'Ebola en 2014. Je suis préoccupé par le risque de futures épidémies et pandémies, et je prends la question de la biosécurité au sérieux.

The majority of new outbreaks of infectious diseases are related to our interactions with animals, from the 2009 influenza pandemic, which was linked to pig farming in North America, to the COVID-19 pandemic, which was linked to animals sold and slaughtered in a live animal market in China. I don't work directly with animals; I'm an infectious diseases doctor for people. However, there are a lot of similarity and interdependence between human and animal health.

Over the years, doctors have had an important role in improving agricultural policies. For example, we were instrumental in the introduction of restrictions on the use of medically important antibiotics for growth promotion on crowded farms. Prior to 2018, farming businesses did not need prescriptions from veterinarians and could import large quantities of antibiotics for animals on their farms without any government surveillance. These issues — antibiotic resistance and biosecurity — impact both animal and human health.

Regarding Bill C-275, last year, there was an open letter signed by 20 infectious disease specialists from across Canada, raising concern about the bill. This letter was sent to the House of Commons committee, and I have included this letter in my submission to this Senate committee.

The doctors were concerned that the way this bill was promoted misrepresented infectious diseases risks and misused people's genuine concern about biosecurity to pass additional anti-trespass legislation. In stating the need for this bill, some individuals repeatedly made unfounded claims that trespassers had introduced infectious diseases on farms and pointed to devastating impact of diseases like BSE, or mad cow disease, a disease whose introduction had nothing to do with trespass.

It's useful to consider the specific incidents. For example, in 2019, several people entered a pig farm in Quebec. These people sought to call attention to the conditions on the farm, but they did so illegally. They trespassed, broke the law and were arrested, prosecuted and sentenced for breaking and entering.

After the incident, the Quebec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation investigated the farm. The report documented multiple biosecurity and welfare breaches on the farm. There was a sick animal present in need of medical attention. There was the accumulation of manure, overcrowding, a fly infestation and inadequate ventilation. I'm not saying that

La plupart des nouvelles flambées de maladies infectieuses sont liées à nos interactions avec les animaux, de la pandémie de grippe de 2009, qui était liée à l'élevage porcin en Amérique du Nord, à la pandémie de COVID-19, qui était liée aux animaux vendus et abattus sur un marché d'animaux vivants en Chine. Je ne travaille pas directement avec les animaux; je suis médecin spécialiste des maladies infectieuses chez les humains. Cependant, il existe de nombreuses similitudes et interdépendances entre la santé humaine et animale.

Au fil des ans, les médecins ont joué un rôle important dans l'amélioration des politiques agricoles. Par exemple, nous avons joué un rôle déterminant dans la mise en place de restrictions quant à l'utilisation d'antibiotiques importants sur le plan médical pour favoriser la croissance dans les exploitations agricoles surpeuplées. Avant 2018, les entreprises agricoles n'avaient pas besoin d'ordonnances de vétérinaires et pouvaient importer de grandes quantités d'antibiotiques pour les animaux de leurs fermes sans aucune surveillance gouvernementale. Ces problèmes — la résistance aux antibiotiques et la biosécurité — ont des répercussions sur la santé animale et humaine.

En ce qui concerne le projet de loi C-275, l'année dernière, une lettre ouverte a été signée par 20 spécialistes des maladies infectieuses de partout au Canada, qui exprimaient leurs préoccupations au sujet du projet de loi. Cette lettre a été envoyée au comité de la Chambre des communes, et je l'ai incluse dans mon mémoire au comité sénatorial.

Les médecins craignaient que la façon dont le projet de loi était promu ne donne une fausse image des risques de maladies infectieuses et n'abuse des préoccupations réelles concernant la biosécurité pour faire adopter une nouvelle loi anti-intrusion. En évoquant la nécessité du projet de loi, certaines personnes ont, à plusieurs reprises, avancé des allégations sans fondement selon lesquelles des intrus avaient introduit des maladies infectieuses dans les exploitations agricoles et ont souligné les effets dévastateurs de maladies comme l'ESB, c'est-à-dire l'encéphalopathie spongiforme bovine ou maladie de la vache folle, dont l'introduction n'avait rien à voir avec une intrusion.

Il est utile d'examiner les incidents précis. Par exemple, en 2019, plusieurs personnes sont entrées dans une ferme porcine au Québec. Elles cherchaient à attirer l'attention sur les conditions de vie dans l'exploitation agricole, mais elles l'ont fait illégalement. Elles sont entrées sans autorisation, ont enfreint la loi et ont été arrêtées, poursuivies et condamnées pour introduction par effraction.

Après l'incident, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a enquêté sur la ferme. Le rapport faisait état de multiples manquements à la biosécurité et au bien-être sur la ferme. Il y avait un animal malade qui avait besoin de soins médicaux. Il y avait une accumulation de fumier, un surpeuplement, une infestation de mouches et une ventilation

trespass is the answer here — it's not — but I think this points to the benefits of more oversight and government inspection.

We're often told that all farms in Canada adhere to strict and mandatory biosecurity measures, but the majority of these measures are voluntary, and they are not legally binding. Moreover, published peer-reviewed studies, including those that used video cameras, have repeatedly shown that adherence to biosecurity measures by workers on farms is variable and is often incomplete.

Fur farming is a case in point regarding biosecurity. Minks on fur farms can be fed raw ground-up pig lungs or chicken entrails despite the fact that this practice has led to influenza transmission to the minks. It's important to note that unlike some other diseases, influenza typically does not cause severe disease in minks or lead to severe economic losses to those producers. In separate incidents, there were cases of COVID-19 that spread from workers to minks, acquired mutations and spread back to workers again.

In closing, trespassing is illegal. It should remain illegal. But I think it's a lost opportunity that after all we have been through with COVID-19 — over 7 million people dead and massive economic losses — that this is the amendment to the Health of Animals Act that our governments have chosen to pass. This bill targets trespass on farms, which is an important issue, but it's already illegal, and based on current realities, I don't think this bill will substantially improve the health of animals.

I also want to address the issue of sweeping statements about trespassers versus workers being more at risk of biosecurity breaches. I think it's very difficult to make that sweeping statement. For example, it's duck hunting season now, and a worker who goes duck hunting has to be extremely careful to reduce those risks of transmission to chickens on the farm.

I don't think trespass is good, but oversight and undercover reporting have led to the largest food recall in the United States, and has shown some — I think I see your hand up, so I'm going to stop. I apologize.

The Chair: You have 26 seconds.

inadéquate. Je ne dis pas que l'intrusion est la solution ici — ce n'est pas le cas — mais je pense que cela montre les avantages d'une surveillance et d'une inspection gouvernementales plus poussées.

On nous dit souvent que toutes les exploitations agricoles au Canada respectent des mesures de biosécurité strictes et obligatoires, mais la plupart de ces mesures sont d'application volontaire et ne sont pas juridiquement contraignantes. De plus, des études publiées et évaluées par les pairs, y compris celles pour lesquelles on a utilisé des caméras vidéo, ont montré à plusieurs reprises que le respect des mesures de biosécurité par les travailleurs dans les exploitations agricoles est variable et souvent incomplet.

L'élevage d'animaux à fourrure est un bon exemple de biosécurité. Les visons des fermes à fourrure peuvent être nourris avec des poumons de porcs hachés crus ou des entrailles de poulet, malgré le fait que cette pratique ait entraîné la transmission du virus de la grippe aux visons. Il est important de noter que, contrairement à d'autres maladies, la grippe ne provoque généralement pas de maladie grave chez les visons ni de pertes économiques importantes pour ces producteurs. Dans des incidents distincts, des cas de COVID-19 se sont transmis des travailleurs aux visons, le virus a subi des mutations et il s'est de nouveau propagé aux travailleurs.

En conclusion, l'intrusion est illégale. Elle devrait le rester. Mais je pense que c'est une occasion manquée, après tout ce que nous avons vécu avec la COVID-19 — plus de sept millions de décès et des pertes économiques massives —, que ce soit l'amendement à la Loi sur la santé des animaux que nos gouvernements ont choisi d'adopter. Ce projet de loi cible l'intrusion dans les fermes — un problème important —, mais c'est déjà illégal, et compte tenu des réalités actuelles, je ne pense pas que le projet de loi améliorera sensiblement la santé des animaux.

Je veux également parler des assertions générales selon lesquelles les intrus sont plus exposés aux atteintes à la biosécurité par rapport aux travailleurs. Je pense qu'il est très difficile de faire une déclaration aussi générale. Par exemple, c'est la saison de la chasse au canard maintenant, et un travailleur qui va à la chasse au canard doit être extrêmement prudent pour réduire les risques de transmission aux poulets dans l'exploitation agricole.

Je ne pense pas que l'intrusion soit une bonne chose, mais la surveillance et les reportages d'infiltration ont conduit au plus grand rappel d'aliments aux États-Unis et ont montré que certains... Je crois que je vois votre main levée, alors je vais m'arrêter. Je m'excuse.

Le président : Vous avez 26 secondes.

Dr. Hajek: I was just going to say that undercover reporting and these kinds of things — I think they improve practices in hospitals and businesses as well as on farms.

The Chair: Thank you very much.

Angela Rasmussen, Principal Research Scientist, Vaccine and Infectious Disease Organization, University of Saskatchewan, as an individual: Thank you very much for the invitation to come here and provide you with expert testimony today. I'm Angela Rasmussen. I'm a virologist and a principal research scientist at the Vaccine and Infectious Disease Organization at the University of Saskatchewan. I'm also an adjunct professor in the Department of Biochemistry, Microbiology and Immunology.

My laboratory studies emerging zoonotic viruses — these are viruses that can be transmitted between animals, between humans or between both — and their impact on their human and animal hosts. Over the past five years, a major focus of my research program has been the interface between humans and animals where viruses can be transmitted between them. Specifically, this entails using both experimental and computational approaches to investigate the complex interactions that occur between viruses and their hosts.

Currently, I'm working on projects to assess pathogenesis — that's the process by which viruses cause disease — and cross-species transmission risks for SARS-CoV-2, that's COVID-19; MERS-CoV; the Mpox virus; and H5N1 avian influenza in the context of the U.S. dairy cattle outbreak.

In addition, I have worked on viruses that require high biocontainment, such as Ebola, for more than a decade. I previously held select agent clearance in the U.S. for six years. I held Human Pathogens and Toxins Act, or HPTA, clearance in Canada for two years, with my current renewal pending, and I have provided advice and contributed to the literature on biosafety and biosecurity policy in the U.S., where I'm originally from.

Relevant to the bill under consideration today, I have several ongoing projects that you might want to know about. I lead a pillar within the Canadian Institutes of Health Research-funded Coronavirus Variants Rapid Response Network, or CoVaRR-Net, to assess the risks of establishing new animal reservoirs for SARS-CoV-2 in North America.

Dr Hajek : J'allais juste dire que, selon moi, les reportages d'infiltration et ce genre de choses améliorent les pratiques dans les hôpitaux et les entreprises ainsi que dans les exploitations agricoles.

Le président : Merci beaucoup.

Angela Rasmussen, chercheuse scientifique principale du programme de recherche, Vaccine and Infectious Disease Organization, Université de la Saskatchewan, à titre personnel : Merci beaucoup de m'avoir invitée à venir ici aujourd'hui pour vous présenter un témoignage d'expert. Je m'appelle Angela Rasmussen. Je suis virologue et chercheuse scientifique principale à la Vaccine and Infectious Disease Organization de l'Université de la Saskatchewan. Je suis également professeure associée au département de biochimie, de microbiologie et d'immunologie de l'Université de la Saskatchewan.

Mon laboratoire étudie les virus émergents de zoonoses — ce sont des virus qui peuvent être transmis entre les animaux, entre les humains ou entre les deux — et leur incidence sur leurs hôtes humains et animaux. Au cours des cinq dernières années, l'un des principaux axes de mon programme de recherche a été l'interface entre les humains et les animaux où les virus sont transmissibles entre eux. Plus précisément, cela fait appel à des approches expérimentales et informatiques pour étudier les interactions complexes entre les virus et leurs hôtes.

Je travaille actuellement sur des projets visant à évaluer la pathogenèse — c'est-à-dire le processus par lequel les virus provoquent des maladies — et les risques de transmission interspécifique du SRAS-CoV-2, c'est-à-dire de la COVID-19; du MERS-CoV; ou coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient; du virus mpox; et de la grippe aviaire H5N1 dans le contexte de l'écllosion de cas chez les bovins laitiers aux États-Unis.

En outre, je travaille depuis plus d'une décennie sur des virus qui nécessitent un bioconfinement élevé, comme Ebola. J'ai auparavant été titulaire d'une habilitation d'agent désigné aux États-Unis pendant six ans. J'ai été titulaire d'une habilitation de sécurité en vertu de la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines, ou LAPHT, au Canada pendant deux ans — mon renouvellement actuel est en attente — et j'ai fourni des conseils et contribué à la littérature sur la politique de biosécurité et de biosûreté aux États-Unis, d'où je suis originaire.

En ce qui concerne le projet de loi à l'étude aujourd'hui, j'ai plusieurs projets en cours au sujet desquels vous pourriez souhaiter en savoir davantage. Je dirige un pilier au sein du Réseau de réponse rapide aux variants du coronavirus, ou CoVaRR-Net, financé par les Instituts de recherche en santé du Canada, afin d'évaluer les risques de nouveaux réservoirs animaux du SRAS-CoV-2 en Amérique du Nord.

In the course of this work, I have also co-authored research that investigates the origin of the COVID-19 pandemic, which evidence indicates occurred via zoonotic spillover from animals to humans associated with the wildlife trade in Wuhan, China. Our latest study showing the presence of live animals at the Wuhan market was published last Thursday in the highly regarded journal *Cell*.

I have also contributed to phylogenetic and virological analyses of the H5N1 dairy cattle outbreak in the U.S. On this topic, I served as a witness to the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food earlier this year, as well as briefed the Public Health Agency of Canada's expert group on avian influenza.

I am also regularly briefed in closed sessions with the U.S. Department of Agriculture, or USDA, the Centers for Disease Control and Prevention, or CDC, the U.S. Food and Drug Administration, or FDA, and the Administration for Strategic Preparedness and Response in the U.S., or ASPR, on the H5N1 outbreak specifically in cattle.

My lab is currently supported by the Canadian Institutes of Health Research as well as the U.S. National Science Foundation and the U.S. National Institutes of Health, specifically the National Institute of Allergy and Infectious Diseases, or NIAID.

Today, I'm really honoured to be here and provide witness testimony for you as you discuss this bill. Thank you very much.

The Chair: Thank you to our witnesses.

Senator Simons: Thank you very much. Three such extraordinary witnesses, and you have really underlined for us that this isn't just a question of animal health but of potential impacts on human health.

I want to ask you this: If you were listening to our last round of testimony, you heard, along with us, that to a great extent biosecurity on farms is voluntary, but if there are outbreaks on farms, farmers are not required to report that to the CFIA, and the CFIA is not tracking data on the number of farms that are observing biosecurity protocols.

If we're serious about biosecurity and preventing zoonotic transmission, can you think of things other than this bill that might be of more practical use to mitigate the dangers of outbreaks on farms? Maybe, Dr. Greer, I'll start with you.

Dans le cadre de ce travail, je suis également co-auteure d'une recherche sur l'origine de la pandémie de COVID-19, qui, selon les données probantes, s'est produite par propagation zoonotique des animaux aux humains associée au commerce d'animaux sauvages à Wuhan, en Chine. Notre plus récente étude montrant la présence d'animaux vivants sur le marché de Wuhan a été publiée jeudi dernier dans la revue très réputée *Cell*.

J'ai également contribué aux analyses phylogénétiques et virologiques de l'éclosion de H5N1 chez les bovins laitiers aux États-Unis. À ce propos, j'ai été témoin devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes plus tôt cette année, et j'ai également informé le Groupe d'experts de l'Agence de la santé publique du Canada sur l'influenza aviaire.

De même, je suis régulièrement informée, lors de séances à huis clos avec le département de l'Agriculture des États-Unis, ou USDA, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, ou CDC, l'Administration des aliments et drogues des États-Unis, ou FDA, et l'Administration pour la préparation et la réponse stratégiques aux États-Unis, ou ASPR, sur l'éclosion de H5N1, en particulier chez les bovins.

Mon laboratoire est actuellement soutenu par les Instituts de recherche en santé du Canada, ainsi que par la Fondation nationale des sciences des États-Unis et les Instituts nationaux de la santé des États-Unis, plus précisément l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, ou NIAID.

Aujourd'hui, je suis vraiment honorée d'être ici et de témoigner devant vous pendant que vous discutez du projet de loi. Merci beaucoup.

Le président : Merci à nos témoins.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup. Trois témoins extraordinaires, et vous nous avez vraiment fait comprendre qu'il s'agit non pas seulement d'une question de santé animale, mais de répercussions potentielles sur la santé humaine.

J'aimerais avoir votre avis : si vous avez écouté notre dernière série de témoignages, vous avez entendu, comme nous, que les mesures de biosécurité dans les exploitations agricoles sont en grande partie d'application volontaire, mais que s'il y a des éclosions dans les exploitations agricoles, les agriculteurs ne sont pas tenus de le signaler à l'ACIA, et l'ACIA ne recueille pas de données sur le nombre d'exploitations agricoles qui respectent les protocoles de biosécurité.

Si nous prenons au sérieux la biosécurité et la prévention de la transmission zoonotique, pouvez-vous penser à d'autres mesures que celles du projet de loi qui pourraient être plus pratiques pour atténuer les dangers des éclosions dans les exploitations agricoles? Je commencerai peut-être par vous, Mme Greer.

Ms. Greer: When we come to the idea of biosecurity being voluntary, I think it's important for us to recognize that "voluntary" essentially means that there is a whole suite of possible biosecurity measures. There is very good evidence for the sorts of things that we know work to create strong biosecurity.

What happens is individual producers, as we heard in the earlier panel, work in very close contact with their individual veterinary advisers, so their flock or herd veterinarians. They work with that individual to come up with a biosecurity plan that is tailored. It relies on the voluntary kind of suite of possibilities, and each of those producers is working with their veterinarian, their Canadian veterinarian, who is very professional and very well trained, to identify the suite of tools that they as a production unit will use for their facility in order to maintain high levels of biosecurity.

As we also heard, that is further enhanced by the fact that many of the producer groups also have additional biosecurity best practices that are a part of that process. While they are voluntary, they are certainly well informed by the science, in my opinion. They are well informed by the practice of veterinary medicine, and, in my opinion, most producers are really making important and considerate decisions about the implications of failures to biosecurity within their farm. So I think that's important to consider when we think about biosecurity.

Ms. Rasmussen: I strongly agree with what Dr. Greer just said, and I would like to highlight something that Dr. Ireland said in the previous session, and that is the point that every farm is unique. Every pathogen is unique. Every species of host is unique. So the measures that we would take to protect, say, a poultry flock against highly pathogenic avian influenza are different than the measures that we would take for a pork producer or, at this point, a dairy producer.

One of the reasons, I would say, from my experience with the H5N1 dairy cattle outbreak in the United States, is that there were no biosecurity measures in place for those dairy cattle because there was no evidence, and it was thought, scientifically, that dairy cattle were not at risk of contracting avian influenza. That's not the case for poultry, and that's not the case for swine.

So this changes, and it can change depending on the type of operation. It can change — there are big differences, for example, if you have a dairy operation of thousands of dairy cows versus a small family farm.

The issue I see with this bill, in terms of what would be better, is that this is a broadly applicable bill, and this is not a one-size-fits-all type of problem.

Mme Greer : En ce qui concerne l'application volontaire des mesures de biosécurité, je pense qu'il est important de reconnaître que « volontaire » signifie essentiellement qu'il existe toute une série de mesures possibles de biosécurité. Il existe de très bons arguments en faveur du genre de choses qui, comme nous le savons, fonctionnent pour créer une biosécurité vigoureuse.

En fait, les producteurs individuels, comme nous l'avons entendu dans le groupe précédent, travaillent en contact très étroit avec leurs conseillers vétérinaires individuels, c'est-à-dire les vétérinaires de leur troupeau. Ils travaillent avec cette personne pour élaborer un plan de biosécurité personnalisé. Celui-ci repose sur un ensemble de possibilités volontaires, et chacun de ces producteurs travaille avec son vétérinaire, son vétérinaire canadien, qui est très professionnel et très bien formé, pour déterminer la série d'outils qu'il utilisera en tant qu'unité de production pour son installation afin de maintenir des niveaux élevés de biosécurité.

Comme nous l'avons également entendu, cela est en outre renforcé par le fait que de nombreux groupes de producteurs ont également des pratiques exemplaires supplémentaires en matière de biosécurité qui font partie de ce processus. Bien que ces mesures soient volontaires, elles sont certainement bien éclairées par la science, à mon avis. Elles sont bien éclairées par la pratique de la médecine vétérinaire, et, selon moi, la plupart des producteurs prennent vraiment des décisions importantes et réfléchies sur les conséquences des manquements à la biosécurité dans leur exploitation agricole. Je pense donc qu'il est important d'en tenir compte lorsque nous réfléchissons à la biosécurité.

Mme Rasmussen : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Mme Greer, et j'aimerais souligner quelque chose que la Dre Ireland a dit lors de la séance précédente, à savoir que chaque exploitation agricole est unique. Chaque agent pathogène est unique. Chaque espèce d'hôte est unique. Les mesures que nous prendrions pour protéger, par exemple, un troupeau de volailles contre la grippe aviaire hautement pathogène sont donc différentes des mesures que nous prendrions pour un producteur de porcs ou un producteur laitier.

L'une des raisons, selon mon expérience de l'écllosion de H5N1 chez les bovins laitiers aux États-Unis, est qu'aucune mesure de biosécurité n'était en place pour ces bovins laitiers, car il n'y avait aucune preuve, et on pensait, scientifiquement, que les bovins laitiers ne risquaient pas de contracter la grippe aviaire. Ce n'est pas le cas pour la volaille ni pour les porcs.

Cela change donc, et cela peut changer en fonction du type d'exploitation. Cela peut changer... il y a de grandes différences, par exemple, entre une exploitation laitière de milliers de bovins laitiers et une petite exploitation agricole familiale.

Le problème que je vois avec ce projet de loi, quant à ce qui serait mieux, c'est qu'il est d'application générale et qu'il ne s'agit pas d'un problème universel.

Senator Simons: What do you think about the fact that these diseases are not reportable and that the CFIA is not tracking biosecurity protocols on farms? Would you prefer to see something stronger?

Dr. Hajek: So I think people are experts in biosecurity on farms, and that's not my particular expertise, but I could say that surveillance and monitoring for things are very important. I do think that if there are industry groups who are doing this, it should be kind of surveyed with the government. It should be reported to the government. We should be testing for flu on minks and have more surveillance, more testing and more monitoring, with measures to document if that adherence is being met to try to help people maintain good standards.

Senator Simons: Thank you very much to all three of you. This has been most helpful.

Senator Klyne: Welcome to our guests here, and thanks for your presentations.

My first question is for Professor Greer. To what extent does the current legislative framework in Canada allow for enforcement of biosecurity measures during a zoonotic disease outbreak despite the voluntary standards?

Ms. Greer: Certainly, I can speak to the area of this question which is within my expertise. I'm not a legal expert. If the pathogen of interest here were a notifiable disease, there is very clearly a process in place whereby that would be very rapidly actioned. So if a producer identified that they had a problem on the farm, their first call is going to be to their veterinarian. The veterinarian is going to come; they are going to observe the situation, and they are going to collect specimens if necessary. All of that sets in motion a very specific and robust process for further action should that be required.

So it really depends on whether or not the pathogen is a notifiable disease, in which case there is already an existing framework for addressing that.

Senator Klyne: Thank you.

Dr. Rasmussen, do you agree with the statement from MP Barlow that anyone entering a breeding site, enclosure or biosecurity zone without authorization should be deemed to pose a risk, even if they comply with the biosecurity protocols? Why or why not?

Ms. Rasmussen: That's a tricky question because, technically, I suppose, you could have somebody who is not authorized to normally access an area like that but who is a guest who is being supervised, and that is allowed. That would not be a risk — a higher risk — if that person was supervised, was

La sénatrice Simons : Que pensez-vous du fait que ces maladies ne sont pas à déclaration obligatoire et que l'ACIA ne surveille pas les protocoles de biosécurité dans les exploitations agricoles? Préférez-vous voir quelque chose de plus fort?

Dr Hajek : Je pense que les gens sont des experts en biosécurité dans les exploitations agricoles, et ce n'est pas mon domaine d'expertise particulier, mais je peux dire que la surveillance et le contrôle de certaines choses sont très importants. Si des groupes industriels le font, ils devraient faire l'objet d'une enquête avec le gouvernement. Il faudrait le signaler au gouvernement. Nous devrions effectuer des tests de dépistage de la grippe sur les visons et accroître la surveillance, les tests et le contrôle, avec des mesures pour documenter le respect des normes afin d'aider les gens à maintenir de bonnes normes.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup à vous trois. Vos témoignages nous ont été des plus utiles.

Le sénateur Klyne : Bienvenue à nos invités et merci de vos exposés.

Ma première question s'adresse à Mme Greer. Dans quelle mesure le cadre législatif actuel au Canada permet-il l'application de mesures de biosécurité lors d'une éclosion de zoonose malgré les normes volontaires?

Mme Greer : Je peux certainement répondre à cette question, qui relève de mon expertise. Je ne suis pas une experte juridique. Si l'agent pathogène en question était une maladie à déclaration obligatoire, il existe très clairement un processus en place qui serait déclenché très rapidement. Ainsi, si un producteur constate qu'il y a un problème dans l'exploitation agricole, il appellera d'abord son vétérinaire. Le vétérinaire se rendra sur place, observera la situation et prélèvera des échantillons si nécessaire. Tout cela déclenche un processus très précis et rigoureux pour d'autres mesures à prendre, s'il y a lieu.

Bref, tout dépend vraiment du fait que l'agent pathogène soit ou non une maladie à déclaration obligatoire, auquel cas il existe déjà un cadre pour traiter cette question.

Le sénateur Klyne : Merci.

Madame Rasmussen, êtes-vous d'accord avec le député Barlow, qui a déclaré que toute personne qui entre sans autorisation dans un lieu d'élevage, dans un enclos ou dans une zone de biosécurité d'un élevage, devrait être réputée amener un risque, et ce, même si elle respecte les protocoles de biosécurité? Pourquoi ou pourquoi pas?

Mme Rasmussen : C'est une question délicate, car dans les faits, je suppose, il pourrait y avoir une personne qui n'est pas autorisée à accéder normalement à une zone comme celle-là, mais qui est un invité supervisé, et c'est autorisé. Ce ne serait pas un risque — un risque plus élevé — si cette personne était

following all those biosecurity procedures and had been trained in those biosecurity procedures.

Again, this is going to be very site-specific. It's going to be very facility-specific. So it's a tricky question to answer because the answer is "maybe."

Senator Klyne: Professor Hajek, what specific biosecurity gaps are left unaddressed by Canada's voluntary approach, and how might these gaps contribute to the risk of zoonotic disease transmission? In particular, what role does Bill C-275 play in addressing biosecurity risks? Does it sufficiently close the gaps left by the voluntary nature of the national standards?

Dr. Hajek: I think, as we heard in testimony, that there was no disease outbreak that was caused by a trespasser, as far as we know, that they were all related to other industry practices and that trespass is already illegal. So I'm not sure — I do not see how this bill addresses a gap. I don't see it. I think there are many ways to improve biosecurity measures. I think we're always improving, and more monitoring, more surveillance and more oversight would help strengthen our biosecurity measures.

Senator Klyne: Professor Hajek, in an article you co-authored with another infectious disease specialist which appeared in the *National Observer*, you said:

In justifying the need for Bill C-275, several politicians repeatedly stated that trespassing protesters caused infectious disease outbreaks — including diarrheal disease at a Quebec pig-breeding operation.

These are serious allegations that prompt a response. But they are also false and not supported by evidence. . . .

Could you please elaborate on this and whether, in your view, this bill represents an instance of fair, evidence-based legislation?

Dr. Hajek: Yes. That sentiment was also shared by other infectious diseases doctors who co-authored and signed a letter to the House of Commons committee. We were concerned that people are using people's genuine concerns about infectious diseases.

If we heard that trespassers were introducing diseases on farms — that there were some gaps in that — it would be important to address that. I think that was misrepresented.

Senator Klyne: Thank you.

supervisée, respectait toutes ces procédures de biosécurité et avait été formée à ces procédures.

Encore une fois, cela est propre à chaque site, à chaque installation. C'est donc une question délicate à laquelle il est difficile de répondre, car la réponse est « peut-être ».

Le sénateur Klyne : Docteur Hajek, quelles lacunes particulières en matière de biosécurité ne sont pas comblées par l'approche volontaire du Canada, et comment ces lacunes pourraient-elles contribuer au risque de transmission de zoonoses? En particulier, quel rôle le projet de loi C-275 joue-t-il pour répondre aux risques liés à la biosécurité? Comble-t-il suffisamment les lacunes laissées par l'aspect volontaire des normes nationales?

Dr Hajek : Je pense, comme nous l'avons entendu lors des témoignages, qu'aucune éclosion de maladie n'a été causée par un intrus, à notre connaissance, que toutes ces éclosions étaient liées à d'autres pratiques de l'industrie et que l'intrusion est déjà illégale. Je ne vois donc pas comment ce projet de loi pourrait combler une lacune. Je ne le vois pas. Je pense qu'il existe de nombreuses façons d'améliorer les mesures de biosécurité. Je pense que nous nous améliorons constamment, et qu'une surveillance accrue et une meilleure supervision contribueraient à renforcer nos mesures de biosécurité.

Le sénateur Klyne : Docteur Hajek, dans un article que vous avez coécrit avec un autre spécialiste des maladies infectieuses et qui a été publié dans le *National Observer*, vous avez déclaré :

Pour justifier la nécessité du projet de loi C-275, plusieurs politiciens ont déclaré à maintes reprises que les manifestants qui étaient entrés sans autorisation avaient provoqué des éclosions de maladies infectieuses, notamment des maladies diarrhéiques dans un élevage porcin du Québec.

Ce sont des allégations graves qui exigent une réponse. Mais elles sont également fausses et ne sont pas appuyées par des preuves. [...]

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et si, selon vous, ce projet de loi représente un exemple de législation juste et fondée sur des données probantes?

Dr Hajek : Oui. Ce sentiment était également partagé par d'autres médecins spécialistes des maladies infectieuses qui ont coécrit et signé une lettre adressée au comité de la Chambre des communes. Nous craignons que des gens utilisent les préoccupations réelles au sujet des maladies infectieuses.

Si nous entendions dire que des intrus introduisaient des maladies dans les exploitations agricoles — qu'il y avait des lacunes à cet égard —, il serait important de remédier à la situation. Je pense que cela a été mal interprété.

Le sénateur Klyne : Merci.

[Translation]

Senator Oudar: I'm going to ask my question in French, but the witnesses should feel free to answer in their preferred language.

I'm going to continue with the question asked by Senator Simons, because as I listened to the previous speakers, I must confess I was quite concerned about the agency not monitoring, not having any data and saying that each farmer must make their own biosecurity standards. I'm learning this now, and I don't think Canadians are aware of it.

It's worrisome, in a way, because the agency is not tracking incidents either, which means we don't have a picture of the situation. We don't have one, legislators don't have one, and you don't have one either as scientists, because incidents aren't being tracked.

In the same vein as what Senator Simons said, what do you think about that? Is this what we should be doing as a state or as a country, or should we have a different approach?

Should we give farmers the freedom to create their own biosecurity standards? What if there were no universal standards to protect herds, animals, people and, ultimately, Canadians?

The question is for all the witnesses, starting with Dr. Greer.

[English]

Ms. Greer: I have to say that my French is quite terrible, unfortunately, and since I didn't have the translation, I'm a bit fearful to answer a question that I only think I partially understand.

The Chair: You could have gotten translation through one of the buttons at the bottom. We'll move on to Dr. Hajek.

[Translation]

Dr. Hajek: I didn't get the translation either.

[English]

However, I speak some French, and I think I understood the question.

There are some biosecurity laws in Canada. For example, we cannot feed pigs meat, and we can no longer feed cows bone meal. That practice led to mad cow disease, or bovine spongiform encephalopathy. However, many of these are linked to industry. There should be more monitoring and surveillance of those kinds of things. It is like antibiotic use. These are public

[Français]

La sénatrice Oudar : Je vais poser ma question en français, mais si les intervenants veulent répondre dans la langue de leur choix, ils sont libres de le faire.

Je vais continuer sur la question posée par la sénatrice Simons, parce qu'en entendant les intervenants précédents, je vous avoue que j'ai été assez inquiète pour ce qui est de l'agence qui ne fait aucun suivi, qui n'a aucune donnée et qui dit que chaque producteur doit faire ses propres normes de biosécurité. Je l'apprends maintenant, et je ne pense pas que les Canadiens soient au courant de cela.

C'est inquiétant, d'une certaine façon, parce qu'il n'y a pas non plus de suivi des incidents, donc on n'a pas de portrait. Nous n'en avons pas, le législateur n'en a pas, et vous n'avez pas non plus de portrait comme chercheurs, puisqu'il n'y a pas de suivi des incidents.

Que pensez-vous de cela, pour aller dans la même veine que ce que la sénatrice Simons a dit? Est-ce que c'est ce qu'on doit faire comme État ou comme pays, ou est-ce qu'on doit agir autrement?

Doit-on laisser aux producteurs la liberté de créer leurs propres normes de biosécurité? Et s'il n'y avait aucune norme transversale de protection des troupeaux, des animaux, des individus et, ultimement, de la population canadienne?

La question s'adresse à tous les intervenants, mais d'abord à Mme Greer.

[Traduction]

Mme Greer : Je dois dire que mon français est malheureusement assez mauvais, et comme je n'ai pas eu l'interprétation, j'ai un peu peur de répondre à une question que je ne comprends que partiellement.

Le président : Vous auriez pu obtenir l'interprétation en utilisant l'un des boutons en bas. Nous allons passer au Dr Hajek.

[Français]

Dr Hajek : Je n'ai pas eu la traduction non plus.

[Traduction]

Cependant, je parle un peu français et je crois avoir compris la question.

Il existe certaines lois sur la biosécurité au Canada. Par exemple, nous ne pouvons pas nourrir nos animaux avec de la viande de porc et nous ne pouvons plus nourrir nos animaux avec de la farine d'os de vaches. Cette pratique a mené à la maladie de la vache folle, ou encéphalopathie spongiforme bovine. Toutefois, bon nombre de ces cas sont liés à l'industrie. Il

health issues and in the interests of all Canadians; these are not just local issues for one particular business.

So I do think more oversight, monitoring and legal standards would help us improve our biosecurity.

The Chair: We have now fixed interpretation services for our witnesses. Senator Oudar, please briefly ask the question again.

[*Translation*]

Senator Oudar: I'll rephrase my question and try to be brief.

So, if I may, the question I asked earlier had to do with my surprise at hearing the previous speaker say that biosecurity standards were not national standards, that they were not only voluntary, but developed by each farmer at their own discretion, according to each one's production.

We continued the discussion with the agency, asking for monitoring and data, and advised us that they didn't have any. So we were astonished to hear that everyone was setting their own biosecurity standards, but that there was no tracking of safety incidents that occurred in the past. As legislators, we have no data, and as scientists, neither do you.

if you can't rely on data produced by the agency, data produced after incidents that have occurred, how can you reassure the public? As scientists and experts, you told us at the beginning that biosecurity was important to you. Are you suggesting that there should be national standards? Should we be doing something other than voluntary standards? What do we need to do to protect people, animals and all Canadians?

Finally, what are other countries doing? Do farmers have to decide which standards to apply or not? Are inspections done elsewhere?

I'd love to hear what you have to say about this.

[*English*]

Ms. Greer: Thank you for the question, and my apologies.

It's important to differentiate between "voluntary" where a producer just picks whatever they want to do. That's a misconception. Essentially, if a producer said, "Hey, there are

faudrait exercer un meilleur contrôle et une meilleure surveillance de ces cas. C'est comme l'utilisation d'antibiotiques. Ce sont des questions de santé publique, et elles sont dans l'intérêt de tous les Canadiens; ce ne sont pas seulement des problèmes locaux qui concernent une entreprise en particulier.

Je pense donc qu'une surveillance accrue et des normes juridiques plus strictes nous aideraient à améliorer notre biosécurité.

Le président : Nous avons maintenant réglé le problème des services d'interprétation pour nos témoins. Sénatrice Oudar, veuillez poser brièvement la question à nouveau.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Je vais reformuler ma question en essayant d'être brève.

Donc, si je peux me permettre, la question que j'ai posée tout à l'heure avait trait à ma surprise quand j'ai entendu les intervenants précédents dire que les normes en matière de biosécurité n'étaient pas des normes nationales, qu'elles étaient non seulement volontaires, mais développées par chacun des producteurs à son propre gré, selon la production de chacun.

On a poursuivi la discussion avec l'agence en demandant des suivis et des données, et ils nous ont avisés qu'ils n'en avaient pas. Donc, nous étions étonnés d'entendre que chacun faisait ses propres normes de biosécurité, mais qu'en plus, il n'y avait pas de suivi des incidents de sécurité qui auraient pu se produire par le passé. Comme législateurs, nous n'avons pas de données, et comme chercheurs, vous n'en avez pas non plus.

Si vous ne pouvez pas vous fier aux données produites par l'agence, des données produites à la suite d'incidents qui auraient pu survenir, comment rassurer la population? Comme chercheurs, comme experts qui nous ont dit au début que la biosécurité était importante pour vous, suggérez-vous qu'il y ait des normes nationales? Est-ce qu'on devrait faire autre chose que du volontariat? Qu'est-ce qu'on doit faire pour protéger les populations, les animaux et toute la population canadienne?

Enfin, comment les autres pays fonctionnent-ils? Est-ce que ce sont les producteurs qui doivent décider quelles normes doivent être applicables ou non? Est-ce qu'il y a des inspections ailleurs?

J'aimerais vous entendre là-dessus.

[*Traduction*]

Mme Greer : Merci de la question, et je vous prie de m'excuser.

Il faut faire la distinction entre les normes « volontaires », où un producteur choisit simplement ce qu'il veut faire. C'est une idée fautive. Essentiellement, si un producteur dit : « Hé, il y a

these biosecurity recommendations, and it's a thick book, and there are many recommendations, so I'm only going to do one of these things. I'm going to wash my hands and not do any of the other recommendations," that's not going to fly with their veterinary provider.

It's important to recognize that although we say the standards are voluntary, it is not that producers are picking the lowest option and doing that. Biosecurity is in the best interests of producers. Biosecurity is in the best interests of animal health and welfare, and biosecurity is in the best economic interests of producers as well.

As was said earlier, many industry groups do collect data. They do audits and a number of things to quantify biosecurity. Those groups would be able to provide, I expect, additional details regarding what those audits tell us. Certainly, though, biosecurity is important.

When we talk about it as voluntary, it undermines the seriousness of the situation. In our research, when we talk to producers, producers really understand biosecurity; they know what is important. The vast majority of them are implementing very rigorous biosecurity.

Dr. Hajek: I tried to answer it before, but maybe I would say "legally binding" — say, for example, I was a farmer, and it's duck hunting season. I went hunting ducks, and I went home, and I rushed into the farm — perhaps I was a worker — and it led to an H1N1 influenza outbreak on my farm. I could legally apply to the CFIA for support to deal with that outbreak, and I wouldn't be faced with legal penalties for biosecurity breaches. I think the idea is that the fact they are voluntary means that they're not legally mandated.

Ms. Rasmussen: I defer to Dr. Greer on policy matters, but I will say from my observation of the U.S. H5N1 outbreak that it would be very challenging to impose legal requirements that would suit every farm and would be appropriate for every situation to regulate biosecurity. There are so many potential ways that biosecurity can be breached, and not just by humans.

The H5N1 outbreak in dairy cattle began from an undetected zoonotic spillover from a wild bird onto a farm in Texas. It was not detected for four months, which is why it's so widespread. There's excessive movement of cattle in the United States, which is why it's now all over the place in geographically distant areas. Imposing a one-size-fits-all legal framework to try to enforce this doesn't address risks like that at all, and it doesn't even

ces recommandations en matière de biosécurité, le livre est épais, et il y a de nombreuses recommandations, alors je ne vais faire qu'une seule de ces choses. Je vais me laver les mains et ne pas suivre les autres recommandations », son fournisseur vétérinaire ne l'acceptera pas.

Il est important de reconnaître que, même si nous disons que les normes sont volontaires, cela ne signifie pas que les producteurs choisissent l'option la moins exigeante et qu'ils font cela. La biosécurité est dans l'intérêt supérieur des producteurs. La biosécurité est dans l'intérêt supérieur de la santé et du bien-être des animaux et la biosécurité est également dans l'intérêt économique des producteurs.

Comme on l'a dit plus tôt, de nombreux groupes industriels recueillent des données. Ils font des vérifications et un certain nombre de choses pour quantifier la biosécurité. Ces groupes seraient en mesure de fournir, je pense, des détails supplémentaires sur ce que ces vérifications nous révèlent. Il est certain que la biosécurité est importante.

Quand on dit que les mesures de biosécurité sont volontaires, on minimise la gravité de la situation. Dans nos recherches, quand on parle aux producteurs, on constate qu'ils comprennent vraiment la biosécurité; ils savent ce qui est important. La grande majorité d'entre eux appliquent des mesures de biosécurité très rigoureuses.

Dr Hajek : J'ai déjà essayé de répondre à cette question, mais je dirais peut-être « juridiquement contraignante ». Disons, par exemple, que je suis agriculteur et que c'est la saison de la chasse au canard. Je suis allé chasser le canard, je suis rentré chez moi et je me suis précipité dans l'exploitation agricole — j'étais peut-être un travailleur —, et cela a conduit à une éclosion de grippe H1N1 dans mon exploitation agricole. Je pourrais légalement demander à l'ACIA de l'aide pour faire face à cette éclosion, et je ne ferai pas face à des sanctions juridiques pour manquement à la biosécurité. Je pense que l'idée est que le fait que ces mesures soient volontaires signifie qu'elles ne sont pas légalement obligatoires.

Mme Rasmussen : Je m'en remets à Mme Greer pour les questions de politique, mais je dirai que, d'après mon observation de l'éclosion de H5N1 aux États-Unis, il serait très difficile d'imposer des exigences juridiques qui conviendraient à toutes les exploitations agricoles et seraient appropriées à toutes les situations pour réglementer la biosécurité. Il existe de très nombreuses façons potentielles de porter atteinte à la biosécurité, et qui ne sont pas seulement attribuables aux humains.

L'éclosion de H5N1 chez les bovins laitiers a commencé par une propagation zoonotique non détectée d'un oiseau sauvage dans une exploitation agricole du Texas. Elle n'a pas été détectée pendant quatre mois, ce qui explique son ampleur. Il y a des déplacements excessifs de bétail aux États-Unis, ce qui explique pourquoi elle est maintenant partout dans des zones géographiquement éloignées. L'imposition d'un cadre juridique

address the biosecurity needs of different producers in different states with differently sized operations.

I think it's very challenging to make policy for this, but as Dr. Greer said, voluntary policies aren't self-regulation and completely voluntary either.

Senator Pate: To follow up on your last point, what would you recommend? We have the responsibility of looking at legislation. Are there laws that would potentially assist in this process?

Ms. Rasmussen: Unfortunately, because I'm much more familiar with the American legal system, I can comment more on American policy. I can also, because I'm a U.S. voter and not a Canadian voter, comment on what I don't like about it.

I think one of the biggest problems in the U.S. facing this outbreak, maybe to a degree shared by Canada, is that the states and the federal government are somewhat disentangled, and they have different responsibilities for different aspects of the outbreak. Some states have been extremely proactive — like Michigan, Colorado and California now — in terms of implementing testing and epidemiological measures to contain the outbreak in their states. The federal government has certainly been heavily involved in supporting all of this work, but some states haven't necessarily responded the same way, and even though the federal government remains supportive, it's very difficult sometimes to get the producers to want to participate in some of the containment measures that are needed.

That's a real challenge for passing laws if you have a law that effectively doesn't provide support for the producers, which is the case in the U.S. Now, the ELAP program, or Emergency Assistance for Livestock, Honey Bees, and Farm-raised Fish, has been expanded by the USDA, which partially compensates farmers for their losses in production. I think measures like that are the types of laws that can provide some incentives to enhance biosecurity and outbreak response. Right now, in many states, there's an incentive not to test your herd at all, because you don't want it to be positive because you're going to lose money in production. That's not a good way to respond to an outbreak, and, certainly, if you're in that position, you're not necessarily going to be inclined to implement biosecurity measures just because the federal government tells you to.

unique pour tenter de faire respecter cette loi ne répond pas du tout à des risques comme celui-là et ne répond même pas aux besoins en matière de biosécurité des différents producteurs dans différents États avec des exploitations de tailles différentes.

Je pense qu'il est très difficile d'élaborer une politique dans ce domaine, mais comme l'a dit Mme Greer, les politiques d'application volontaire ne sont pas non plus un mécanisme d'autoréglementation et entièrement volontaire.

La sénatrice Pate : Pour faire suite à votre dernier argument, qu'est-ce que vous recommanderiez? Nous avons la responsabilité de procéder à un examen de la loi. Est-ce qu'il existe des lois qui seraient susceptibles de nous aiguiller dans ce processus?

Mme Rasmussen : Malheureusement, étant donné que je connais bien mieux le système législatif américain, je suis mieux en mesure de commenter la politique américaine. De plus, étant une électrice américaine, et non canadienne, je peux commenter ce qui me déplaît dans cette politique.

Selon moi, l'un des plus gros problèmes auxquels les États-Unis, et dans une certaine mesure, le Canada, sont confrontés dans cette écloison, c'est que les États et le gouvernement fédéral travaillent séparément, en quelque sorte. Ils n'ont pas les mêmes responsabilités quant aux différents aspects de cette écloison. Certains États, comme le Michigan, le Colorado, et maintenant, la Californie, ont eu une approche très proactive en ce qui concerne la mise en application de tests et d'études épidémiologiques pour contenir l'écloison qui sévit à l'intérieur de leurs frontières. Le gouvernement fédéral a certainement joué un rôle important pour soutenir tout ce travail, mais la réponse de certains États n'a pas nécessairement été la même. Même si le gouvernement fédéral maintient son soutien, il est parfois très difficile d'encourager les producteurs à participer à certaines des mesures de confinement requises.

De ce fait, adopter des lois peut se révéler un défi de taille si une loi ne soutient pas les producteurs de manière efficace, comme c'est le cas aux États-Unis. Le programme ELAP, ou Emergency Assistance for Livestock, Honey Bees, and Farm-raised Fish a fait l'objet d'un élargissement par le département de l'Agriculture des États-Unis. Ce programme vise à indemniser partiellement les fermiers pour leurs pertes en matière de production. Selon moi, ce genre de mesures est le type de loi susceptible d'améliorer la biosécurité ainsi que la réponse aux écloisions. À l'heure actuelle, on encourage les fermiers de bon nombre d'États à ne pas faire tester leurs troupeaux, car si ces tests sont positifs, leur production et leur revenu en seront affectés. Ce n'est pas une bonne façon de répondre à une écloison, et, de toute évidence, si vous êtes dans cette situation, vous n'allez pas vouloir mettre en application des mesures de biosécurité simplement parce que le gouvernement fédéral vous enjoint de le faire.

Considering legislation that can improve this can also improve some of the logistical details on farms. For example, there were several human cases in the U.S. on poultry operations where people were culling a lot of poultry — thousands of birds all at once. It was extremely hot, in the middle of the summer, in the south, over 100 degrees Fahrenheit — that's over 40 degrees Celsius — and people were not comfortable. It's not safe in some of those conditions to wear the appropriate personal protective equipment. In my opinion, the legislation that's actually going to be effective needs to be flexible and needs to provide support to the people, the workers and producers, who are going to be most affected and incentivize adhering to these biosecurity standards and practices.

Senator Pate: So it is not just prohibitions; it's actually providing the supports.

Ms. Rasmussen: Exactly because as Dr. Greer pointed out, biosecurity is something producers want to do. They have an economic interest and an animal health care and welfare interest in adhering to biosecurity procedures. Nobody wants an animal disease on their farm, so if you make it so that there is an incentive to participate and to cooperate with regulators and with biosecurity practices and recommendations, including collaborating with industry, then, I think, you're going to be much more successful at implementing effective biosecurity measures than if you just outright prohibit people from coming on to a property if they're not following ill-defined biosecurity procedures.

Senator Pate: Thank you.

Senator McBean: I need to put my hand up faster because it's the second time I've been somewhat pre-empted by the person right in front of me. I was going to ask you to compare Canada and the United States. I think you kind of have that with the provinces and the states, but maybe I will take it further. Are there programs internationally, for example in Europe, where they have come up with similar practices or legislation that would be helpful in this discussion?

Ms. Rasmussen: I can't speak to legislation in Europe, and I can't speak to legislation in Canada either, since I'm still a permanent resident learning about the Canadian legal system.

However, I am part of several consortia that include a number of European investigators, so I've certainly talked with them about their biosecurity practices. They are specific to, of course, law both within the EU and within the individual European countries that are implementing these. But they're similar to things that have been done in the U.S. and Canada in the sense

Le fait d'envisager d'adopter des lois susceptibles d'améliorer la biosécurité et la réponse à une écloison peut également améliorer en partie la logistique dans les fermes. Par exemple, aux États-Unis, il y a eu plusieurs cas d'exploitations avicoles où des éleveurs ont abattu des milliers de poulets d'un coup. C'était dans le Sud, en plein milieu de l'été où il faisait extrêmement chaud. La température avait atteint 100 degrés Fahrenheit, ce qui correspond à plus de 40 degrés Celsius; et donc les gens ne se sentaient pas bien. Dans ce genre de situation, le port d'équipement de protection individuelle adéquat n'est pas sécuritaire. À mon avis, pour qu'une loi soit efficace, elle doit être flexible et doit apporter du soutien aux gens, c'est-à-dire aux travailleurs et aux producteurs qui seront le plus affectés, et doit les encourager à adhérer à ces normes et pratiques en matière de biosécurité.

La sénatrice Pate : Donc, il est question non seulement de prohibitions, mais aussi de soutien.

Mme Rasmussen : C'est exact. Car, comme Mme Greer l'a fait remarquer, les producteurs sont favorables à la biosécurité. Il va de leur intérêt économique ainsi que du bien-être et de la santé de leurs animaux qu'ils adhèrent aux procédures de biosécurité. Personne ne veut d'une maladie animale dans sa ferme. Donc, plutôt que de vous contenter de simplement interdire l'accès à une propriété si des procédures de biosécurité mal définies ne sont pas respectées, vous aurez plus de succès à mettre en place des mesures de biosécurité efficaces si vous parvenez à inciter les producteurs à coopérer avec les organismes de réglementation, et à suivre les pratiques et les recommandations en matière de biosécurité, y compris coopérer avec l'industrie.

La sénatrice Pate : Merci.

La sénatrice McBean : Je dois lever la main plus rapidement, car c'est la deuxième fois que je me fais devancer par la personne en face de moi. J'allais vous demander de comparer le Canada et les États-Unis. Je pense que vous l'avez fait pour les provinces et les États, mais peut-être que je vais aller un peu plus loin. Existe-t-il des programmes ailleurs dans le monde, par exemple, en Europe, qui mettent en application des pratiques ou des lois similaires, qui seraient utiles dans notre discussion?

Mme Rasmussen : Je ne peux parler ni des lois de l'Europe ni de celles du Canada étant donné que je ne détiens, pour l'instant, que la résidence permanente, et je découvre le système législatif canadien.

Toutefois, je suis membre de plusieurs consortiums qui comprennent un certain nombre d'enquêteurs européens, donc nous avons, certainement, discuté de leurs pratiques en matière de biosécurité. Bien entendu, ces pratiques sont spécifiques aux lois de l'Union européenne et à celles des pays européens individuels qui les appliquent. Mais, il reste qu'elles sont

that it's more carrots than sticks, I suppose, and it is somewhat voluntary.

Again, it is difficult also to effectively legislate this. There are going to be different needs from farm to farm, from operation to operation and, in my business, from lab to lab. You have to take those facility-specific, pathogen-specific and species-specific things into account when you're designing an effective biosecurity plan if you want it to work.

You can pass laws that seem as though they're going to work, but that doesn't mean that they're going to work for everybody. Viruses, unfortunately, as we've seen many times now, are increasingly occurring. All it takes is one infected host to create an outbreak and sometimes a pandemic. Would I argue for passing rigid legislation that will address maybe one thing for one subset of these farms in any country? No, I'm going to advocate for the most effective way that's going to work for everybody.

Senator McBean: There seems to be a chorus on this panel on that.

Dr. Greer, you said in your research that the vast majority of producers are observing strict biosecurity measures. I took that "vast" as not being everybody. Is this gap ignorance or intent? Do you find that people are intentionally not observing strict biosecurity, or are they ignorant to it and looking forward to stepping it up?

Ms. Greer: Thank you for the question. I think it is neither ignorance nor — I can't remember what the other one you said was, but I think it's neither of those.

We've done a number of biosecurity studies where we sit down with producers and talk to them about their perceptions and attitudes around biosecurity. One of the most interesting things that emerges is that they understand biosecurity, and they work very hard to implement high levels of biosecurity for their specific situation, whatever production group they're part of and whatever is recommended for their specific species. What tends to be the biggest challenge is the logistical and operational issues. High staff turnover means that you're continually having to train new employees, and that takes a lot of time. On many of these farms, there's a lot of work to do; it's an agricultural property. That's a key component. Most of the issues are logistical or operational, and certainly not because of ignorance or intent.

similaires à celles des États-Unis et du Canada, dans la mesure où l'accent est davantage mis sur les soutiens que sur les prohibitions. Et, c'est en quelque sorte d'application volontaire.

Encore une fois, il est difficile de légiférer sur cette question. Les besoins ne seront pas les mêmes, d'une ferme à l'autre, d'une exploitation à l'autre, et dans mon cas, d'un laboratoire à l'autre. Pour concevoir un plan de biosécurité qui tienne la route, il faut tenir compte des besoins spécifiques aux installations, aux agents pathogènes, et aux espèces.

Vous pouvez adopter des lois qui semblent être efficaces, mais cela ne veut pas dire qu'elles le seront pour tout le monde. Malheureusement, comme nous l'avons vu à maintes reprises, des virus apparaissent de plus en plus. Il suffit d'un seul hôte infecté pour causer une éclosion, et parfois, une pandémie. Est-ce que je préconiserais l'adoption de lois strictes qui encadrent peut-être un aspect d'un sous-ensemble de ces fermes, dans un pays, quel qu'il soit? Non. Je vais prôner la solution la plus efficace pour tout le monde.

La sénatrice McBean : Il semble que tous les témoins de ce groupe s'entendent à ce propos.

Madame Greer, vous avez mentionné, dans vos recherches, que la grande majorité des producteurs respectent des mesures de biosécurité strictes. Je considère que « grande majorité » ne fait pas référence à tout le monde. Attribuez-vous cet écart à de l'ignorance ou à un acte volontaire? Pensez-vous que les gens font exprès de ne pas respecter les mesures de biosécurité strictes, ou sont-ils ignorants à ce sujet, et avez-vous hâte de faire avancer les choses?

Mme Greer : Merci de poser cette question. Je pense qu'il ne s'agit ni d'ignorance ni de... Je ne me souviens pas de la deuxième chose que vous avez dite, mais dans tous les cas, il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre.

Nous avons réalisé un certain nombre d'études en matière de biosécurité dans lesquelles nous avons discuté avec les producteurs de leurs perceptions et attitudes au sujet de la biosécurité. L'une des choses les plus intéressantes qui en ressortent, c'est qu'ils comprennent l'importance de la biosécurité, et ils travaillent d'arrache-pied pour mettre en application des normes élevées de biosécurité dans leur situation spécifique, quel que soit leur groupe de production et ce qui est recommandé pour leurs espèces spécifiques. Ce qui semble être le plus gros défi, ce sont les problèmes de logistique et de fonctionnement. Le roulement élevé du personnel signifie qu'il faut sans cesse former de nouveaux employés, et cela prend beaucoup de temps. Sur bon nombre de ces fermes, la charge de travail est élevée; il s'agit d'exploitations agricoles. C'est un élément clé. La plupart des problèmes sont de l'ordre de la logistique ou opérationnel, et ne sont certainement pas dus à de l'ignorance ou à un acte volontaire.

Senator Dalphond: Thank you. I find myself in the same situation as Senator McBean, which is that I had a very good question. I will follow up on this: Dr. Hajek, you're one of the signatories to this interesting letter; on the second page, you refer to the practice of feeding minks raw ground lungs from pigs, which has led to influenza, despite the Canadian Food Inspection Agency advising against this practice. So how do you explain that? Everybody is supposed to be mindful of biosecurity; the Canadian Food Inspection Agency advised against that practice, yet the practice continued.

Dr. Hajek: Yes, I was concerned about this. Minks are very susceptible to influenza, and they're at risk of getting influenza from humans and bird influenza or swine influenza. There was an outbreak on a fur farm in Nova Scotia that was traced to feeding minks raw pig lungs. In B.C., when we had outbreaks of COVID on mink fur farms, they tested the minks for COVID, and they found there was also influenza on those minks. It wasn't definitively linked, but those minks were also fed raw poultry.

We've legislated against raw meat for pigs; we've legislated against bone meal for cows. I think it would be beneficial to give the CFIA strength to make some of those things legal requirements. I appreciate there are many differences in farms, but if there are some strictly mandated things by industries, maybe we could make those legally binding or make those publicly available or monitor them. It's also a challenge for hospitals. You can imagine washing hands. We have to follow biosecurity measures here quite a lot, too, and we do have things like auditing and practice improvements to help us all better adhere to biosecurity measures.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Petitclerc: I have a question for Professor Hajek. I'm hoping it's not too much speculation, but I want to have your input on that. It has been documented, and we've heard it in committee as well in some of the letters that we received, that the work of undercover journalists has played some role in raising the bar when it comes to animal welfare. When we look at this bill, we've been hearing that it may not have a significant impact on biosecurity, but because we're focusing on the trespassing, it could have a negative impact on animal welfare.

Le sénateur Dalphond : Merci. Je suis dans la même situation que la sénatrice McBean, dans le sens où j'avais une très bonne question. Je vais poursuivre dans la même veine : docteur Hajek, vous êtes l'un des signataires de cette lettre intéressante. Sur la deuxième page, vous faites mention du fait de nourrir les visons avec des poumons de porc crus, hachés, et ce, malgré les recommandations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments selon lesquelles il est déconseillé de le faire. Cette pratique aurait causé la grippe. Alors, comment expliquez-vous cela? Tout le monde est censé faire attention à la biosécurité; l'Agence canadienne d'inspection des aliments déconseille cette pratique, et pourtant, elle est maintenue.

Dr Hajek : Oui, c'est quelque chose qui m'inquiète. Les visons sont très susceptibles à la grippe, et ils risquent de contracter la grippe humaine, la grippe aviaire ou la grippe porcine. Il y a eu une épidémie dans une ferme d'élevage d'animaux à fourrure en Nouvelle-Écosse. Cette épidémie a été causée par le fait qu'on ait nourri les visons avec des poumons de porc crus. En Colombie-Britannique, lorsque des éclosions de COVID ont touché des fermes d'élevage de visons, des tests de COVID ont été faits sur les visons. Ces tests ont révélé que ces animaux avaient aussi la grippe. Il n'y avait pas de lien concluant entre ces deux choses, mais toujours est-il qu'on avait nourri ces visons avec de la volaille crue.

Nous avons adopté des lois qui interdisent de donner de la viande crue aux porcs, et d'autres qui interdisent de donner de la farine d'os aux vaches. Je pense qu'il serait avantageux de permettre à l'ACIA de faire en sorte que ces obligations soient inscrites dans la loi. Je reconnais que les fermes ont chacune leurs différences, mais l'industrie impose des exigences strictes auxquelles elles doivent se conformer. Peut-être que nous pourrions rendre ces exigences juridiquement contraignantes, ou nous pourrions les rendre accessibles au public, ou encore surveiller les fermes de façon à garantir le respect de ces exigences. Les hôpitaux sont confrontés au même problème. Vous pouvez imaginer le processus du lavage des mains. Il faut également très souvent suivre des mesures de biosécurité, et nous avons des systèmes de vérification, et des systèmes d'amélioration des pratiques qui nous aident à mieux adhérer à ces mesures de biosécurité.

Le sénateur Dalphond : Merci.

La sénatrice Petitclerc : J'ai une question pour le Dr Hajek. En espérant ne pas trop faire de suppositions, j'aimerais avoir votre avis. Comme nous l'avons entendu au sein du comité, et nous l'avons lu dans certaines des lettres que nous avons reçues, il a été établi que le travail des journalistes infiltrés a énormément contribué à relever la barre, en ce qui concerne le bien-être des animaux. D'après ce qu'on entend, il se pourrait que ce projet de loi n'ait pas une grande incidence sur la biosécurité, mais le fait que l'accent soit mis sur l'intrusion pourrait avoir une conséquence négative sur le bien-être des animaux.

Dr. Hajek: First, I don't like the idea of misusing infectious disease risks to pass legislation. I think that should not be happening. We should use legitimate infectious disease risks and target those, but not use threats of infectious disease to pass anti-trespass legislation. Undercover investigations are helpful, and my understanding from some of the testimony is that there is a concern that if there are provinces with legislation against undercover reporting, that would make people who enter farms undercover subject to this legislation. That's my understanding of how this could impact undercover investigations.

Senator Petitclerc: Thank you. I don't want to push it, but if we have an impact on undercover investigations, can we say that we possibly would have an impact on animal welfare?

Dr. Hajek: I think so. For example, in B.C., the largest dairy farm had an undercover investigation, and undercover video showed horrendous abuse. The industry didn't like it, the owners didn't like it, and it helped having that undercover investigation document this. I don't think trespass is the way to do it, but some kind of surveillance and monitoring would improve things. We can question why all the trespass is happening. What are the reasons? Some people have concerns that there is a lack of transparency in the industry, to try to cover things, and perhaps having more transparency, more openness and third-party investigations would help with that.

Senator Petitclerc: Thank you.

[Translation]

Senator Oudar: My question is for Dr. Greer.

You stated in your opening remarks that the risk of a pathogen being introduced into a herd was low, that it was possible but unlikely — you will correct me if I'm wrong — and that incidents were rare.

When I look at article 9.1 of the bill, since we are here today to study the bill, I see that the end of the article — I think you will be reassured by the wording at the end — reads as follows:

No person shall, without lawful authority or excuse, enter a building or other enclosed place in which animals are kept, or take in any animal or thing...

Imagine a camera.

...if their entering such a place or taking in the animal or thing could reasonably be expected to result in the exposure of the animals to a disease or toxic substance that is capable of affecting or contaminating them.

Dr Hajek : Tout d'abord, je n'aime pas cette idée d'utiliser les risques de maladies infectieuses comme prétexte pour adopter des lois. Cela ne devrait pas arriver. Les risques de maladies infectieuses doivent être légitimes pour que nous les ciblions, mais nous ne devrions pas nous servir des risques de maladies infectieuses pour adopter des lois contre l'intrusion. Les opérations d'infiltration sont utiles, et de ce que je comprends de certains témoignages, si certaines provinces adoptent des lois qui interdisent les opérations d'infiltration, les personnes qui s'infiltrèrent dans les fermes seraient assujetties à ces lois. De ce que j'ai compris, voici les répercussions que ces lois pourraient avoir sur les opérations d'infiltration.

La sénatrice Petitclerc : Merci. Je ne veux pas pousser le bouchon un peu loin, mais s'il y a des répercussions sur les opérations d'infiltration, est-ce qu'il y aurait une possibilité que cela affecte le bien-être des animaux?

Dr Hajek : Je pense que oui. En Colombie-Britannique, par exemple, la plus grande ferme laitière a fait l'objet d'une opération d'infiltration, et sur une vidéo prise en cachette, on voit des animaux atrocement maltraités. Cela n'a pas plu à l'industrie, et aux propriétaires non plus. Le fait que cette maltraitance animale ait été documentée a beaucoup aidé. Je ne pense pas que l'intrusion soit la solution, mais il faut qu'il y ait une forme de surveillance et de supervision pour que les choses s'améliorent. Nous pouvons nous demander pourquoi toutes ces intrusions ont lieu. Quelles en sont les raisons? Certaines personnes ont des inquiétudes, et peut-être que le fait d'avoir davantage de transparence, d'ouverture, et d'enquêtes par un tiers pourrait aider à calmer ces inquiétudes.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

[Français]

La sénatrice Oudar : Ma question s'adresse à Mme Greer.

Vous avez dit lors de vos remarques liminaires que le risque qu'un pathogène soit introduit dans un troupeau était faible, que c'était possible, mais peu probable — vous me direz si je me trompe dans mes propos — et que les incidents étaient rares.

Quand je regarde l'article 9.1 du projet de loi, puisqu'on est là aujourd'hui pour étudier le projet de loi, je vois qu'à la fin de l'article — et je pense que vous serez rassurée par la rédaction de la fin de l'article —, on dit ce qui suit :

Il est interdit, sans autorisation ou excuse légitime, de pénétrer dans un bâtiment ou un enclos où se trouvent des animaux, ou d'y introduire tout animal ou toute chose...

— on imagine une caméra —

... si le fait d'y pénétrer ou d'y introduire l'animal ou la chose risquerait vraisemblablement d'exposer les animaux à une maladie ou à une substance toxique susceptible de les contaminer.

A triple test practically has to be done. I think the precautionary principle applies. I wanted to hear what you had to say about the wording of the article, which seems to me to be in line with what you said — I don't want to misrepresent that — but you told us that while incidents were rare, there had to be potential for contamination. So the article would not apply if there was no likely risk of exposing the animals to a toxic disease that could contaminate them. How do you see the wording of article 9.1 in relation to what you said in your opening remarks?

[English]

The Chair: Dr. Greer, would you prefer to send in a written response to that?

Ms. Greer: I can if you would prefer me to do that.

The Chair: We are coming to the end, so could we ask you to send a written response to the clerk within the next couple of days?

Thank you, Senator Oudar. I just have to keep to the time and the end of the committee meeting.

Colleagues, that brings us to the end of this testimony.

Witnesses, thank you very much for your testimony and your participation. It's very much appreciated.

Colleagues, thank you for your active participation, as always, and your thoughtful questions. My goodness, the questions are very thoughtful, and I really do appreciate that. We might have to extend our committee meetings.

I also want to take a moment to thank our staff who support the work of this committee — the interpreters, the Debates team transcribing the meeting, the committee room attendants, the multimedia services technicians, the broadcasting team, the recording centre, the Information Services Directorate and our page, who is very capable. Thank you very much, Elliott.

Colleagues, I'll be asking you at the end of the next meeting, on Thursday, whether we've heard enough testimony. Think about this: Are there other witnesses we need to hear before we move to clause by clause? I'll ask you that at the end of the next meeting.

(The committee adjourned.)

Il y a quasiment un triple test à faire. Je crois que c'est un principe de précaution qui s'applique. Je voulais vous entendre sur le libellé de l'article, qui me semble rejoindre vos propos — que je ne veux pas dénaturer —, mais justement, vous nous disiez que si les incidents étaient rares, il fallait qu'il y ait une possible contamination. Donc, l'article ne s'appliquerait pas si cela ne risque vraisemblablement pas d'exposer les animaux à une maladie toxique susceptible de les contaminer. Comment voyez-vous le libellé de l'article 9.1 par rapport aux propos que vous avez tenus lors de vos remarques liminaires?

[Traduction]

Le président : Madame Greer, est-ce que vous préféreriez nous envoyer une réponse écrite?

Mme Greer : Si c'est ce que vous préférez, je peux le faire.

Le président : Nous approchons de la fin de la réunion, donc est-ce que vous pouvez envoyer une réponse écrite au greffier d'ici les prochains jours?

Merci, sénatrice Oudar. Je dois respecter le délai imparti, et mettre fin à la réunion du comité.

Chers collègues, c'est la fin de ce témoignage.

Chers témoins, merci beaucoup de vos témoignages et de votre participation. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Mesdames et messieurs, merci de votre participation active, comme toujours, et de vos questions pertinentes. Eh bien, les questions sont très pertinentes, et j'apprécie vraiment cela. Nous aurons peut-être à prolonger nos réunions de comité.

J'aimerais aussi prendre un moment pour remercier le personnel qui soutient le travail de notre comité... les interprètes, l'équipe des Débats qui transcrit la réunion, les participants dans la salle de comité, les techniciens des services multimédias, l'équipe de diffusion, le centre d'enregistrement, la Direction des services d'information, et notre page, qui est très compétent. Merci beaucoup, Elliott.

Chers collègues, je vous demanderai, à la fin de la prochaine réunion qui aura lieu jeudi, si nous avons entendu suffisamment de témoignages. Pensez-y : est-ce qu'il y a d'autres témoins que nous avons besoin d'entendre avant de passer à l'étude article par article? Je vous le demanderai à la fin de la prochaine réunion.

(La séance est levée.)